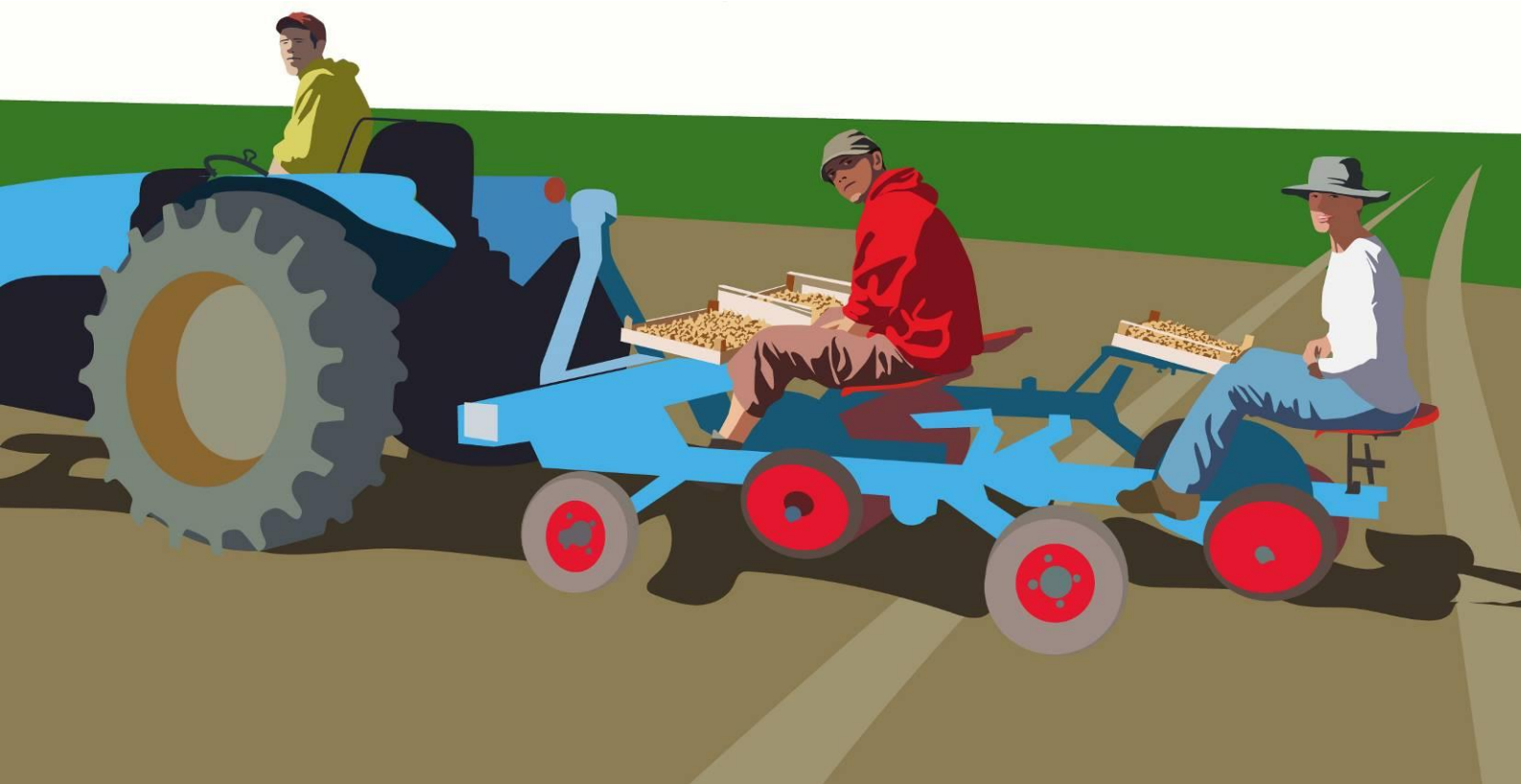


RENETA - rencontres nationales

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Expérimenter le collectif en espace-test agricole

28 et 29 juin 2018, Brens (81)



Date : septembre 2018

Rédaction-compilation : Jean-Baptiste Cavalier, animateur coordinateur national du RENETA, Nils Maurice, animateur réseau du RENETA

Crédits photographiques : Jean-Baptiste Cavalier



Comme chaque année, les membres du RENETA se sont retrouvés fin juin pour 3 journées d'échanges et de ressourcement. C'est dans le très beau cadre de la MFR de Brens, dans le Tarn, que les équipes de l'Essor Maraicher, de l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe), d'Inéopole Formation MFR Midi-Pyrénées et de Nature et Progrès 81 nous ont accueillis. Nous les en remercions chaleureusement, c'est principalement à eux que l'on doit la réussite de ces Rencontres Nationales 2018.

« *Des rencontres enthousiasmantes!* », « *J'ai hâte d'être aux prochaines* », « *C'est de plus en plus riche* »... Autant de témoignages de participants qui soulignent l'intérêt de ces retrouvailles annuelles pour les membres du RENETA et leurs partenaires.

Nous avons choisi de travailler cette année sur le thème « *Expérimenter le collectif en espace-test agricole* ». La Charte du RENETA souligne en effet l'importance de la coopération et du collectif, et le rôle que peuvent jouer les espaces-test agricoles dans leur renforcement. Et les échanges que nous avons eus lors de ces Rencontres Nationales, que ce soit dans le cadre des plénières ou des ateliers, ont confirmé l'intérêt de cette thématique et des questions qu'elle soulève pour les acteurs de l'installation en agriculture.

La carte blanche laissée à l'ATAG le dernier jour a permis d'approfondir les pistes de travail soulevées la veille, et nous a confortés dans l'idée qu'il va falloir continuer à capitaliser et à innover, au sein du RENETA, et avec nos partenaires, pour mieux accompagner les personnes qui se lancent dans un projet d'installation.

Pour finir, je tenais à remercier tout particulièrement Claudette Formantin et Maryse Strèhaiano, de l'Essor Maraicher, et Chantal Tresserra et Virginie Rousselin, de l'ATAG, pour leur implication dans l'organisation de ces Rencontres nationales.

Jean-Baptiste Cavalier, animateur coordinateur national du RENETA



Dans l'émergence de notre projet d'espace-test agricole, la rencontre avec le RENETA a été une étape déterminante. Même si nous avons pris le temps de partager nos réflexions et nos doutes avec nos partenaires fondateurs et un cabinet d'étude, trouver les interlocuteurs qui partagent leur expérience des espaces-test nous a été précieux pour faire face à la multitude de problématiques qui n'ont pas tardé à nous assaillir.

Puis, après quelques années de mise en place, c'est le besoin de mieux gérer la dimension collective de notre aventure qui est devenu prégnant. Nous avons pu nous enrichir d'une nouvelle expérience grâce à l'accompagnement de l'ATAG (Association Tarnaise de développement de l'Agriculture de Groupe).

La nouvelle qualité relationnelle trouvée en sein de l'espace-test agricole nous a donné envie de faire bénéficier de notre expérience aux membres du réseau. Nous nous sentions prêts, alors quoi de mieux que d'accueillir les rencontres nationales du RENETA en y associant l'ATAG ?

Claudette Formantin, coordinatrice de l'Essor Maraicher

Sommaire

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.....	4
L'Essor Maraicher, espace-test agricole du Tarn.....	5
Ouverture.....	6
Table-ronde - expérimenter le collectif en espace-test agricole	9
Atelier 1. Créer du collectif sur des lieux test dispersés	15
Atelier 2. Gérer la coprésence sur un lieu test.....	18
Atelier 3. Le test d'activité comme outil de découverte de la coopération : expérimenter le faire ensemble	20
Atelier 4. Se tester pour s'installer à plusieurs.....	25
Atelier 5. Associé à l'essai ? Le test d'activité comme moyen de rejoindre une structure agricole existante	27
Expérimenter le collectif en espace-test agricole ... et accompagner l'expérimentation – carte blanche à l'ATAG	31
Annexe 1. Les Rencontres Nationales, c'est aussi ça.....	46
Annexe 2. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles	48
Annexe 3. Programme des Rencontres Nationales.....	51
Annexe 4. Présentation de Virginie Rousselin et Chantal Tresserra, ATAG, le 29 juin 2018 ...	52
Annexe 5. Liste des participants.....	58



RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (*cf. Annexe 1*) et de valeurs communes. Ils sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

RENETA regroupe aujourd'hui 78 membres, parmi lesquels 51 espaces-test en fonctionnement, 23 espaces-test en projet et 4 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.

L'Essor Maraîcher, espace-test agricole du Tarn



Créé en 2012, sous l'impulsion de la Communauté de Commune de Tarn & Dadou, l'Essor maraîcher met à disposition de candidats maraîchers sur le territoire, un outil de production et un accompagnement professionnels leur permettant de tester leur projet d'installation, afin d'optimiser les conditions de réussite tout en limitant leurs prises de risques.

Il a aussi pour vocation de générer de l'activité agricole locale et durable répondant à la demande du territoire en produits locaux sous signes de qualité.

Cet espace-test agricole, initialement spécialisé en maraîchage biologique, s'ouvre progressivement à d'autres productions végétales et à de l'accompagnement sur des lieux-test décentralisés.

Fruit d'une volonté commune des acteurs du développement agricole local, l'association de l'Essor maraîcher réunit au sein de son Conseil d'administration :

- la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,
- la Chambre d'Agriculture du Tarn,
- la MFR (Maison Familiale Rurale) Inéopole Formation,
- l'ADEART (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Tarn),
- et des représentants du tissu associatif local : Nature et Progrès Tarn, le réseau des AMAP du Tarn (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), etc.

Sur une surface totale de 11 ha en Agriculture Biologique, situés sur la commune de Gaillac, dont 6,50 ha de SAU, sont organisés 4 à 5 ateliers permettant d'accueillir 4 à 8 porteurs de projet en test simultanément.

Chaque atelier comporte une parcelle de plein champ irrigable de 1 à 1,50 ha, de 930 à 1400 m² de serres tunnel.

Les porteurs de projet se partagent l'usage de :

- 800 m² de bâtiments d'exploitation (atelier, stockage du matériel, espace de lavage et conditionnement et chambre froide) ;
- 50 m² d'espace collectif : bureau, réunion, repas et sanitaires ;
- et de tout le matériel et outillage professionnel nécessaire au bon fonctionnement d'une exploitation maraîchère biologique performante.

Au cours de leur test d'activité, ils bénéficient :

- d'un statut social via la signature d'un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise et de l'hébergement économique, juridique, social et fiscal de l'activité par la couveuse ;
- et d'un accompagnement pluriel impliquant les partenaires ci-dessus, sur les aspects technique, économique, commercial administratif, en comptabilité, en gestion ainsi que dans la recherche de débouchés et de foncier.

Courant 2016, l'Essor maraîcher a fait appel au savoir-faire de l'ATAG (Association Tarnaise d'Agriculture de Groupe) pour améliorer le "Travailler ensemble sur une même structure". Les nouveaux outils d'organisation collective autoproduits ont apporté une véritable amélioration dans le vécu et l'efficacité du travail.

Fin 2017, l'Essor Maraîcher signait son 17^{ème} contrat CAPE. Sur les 11 personnes qui ont terminé leur test à l'Essor Maraîcher, 8 se sont installées. Trois nouvelles installations devraient prendre forme courant 2018.

Ouverture



Jean-Louis Colas, *cogérant de la SCIC Les Champs des Possibles, coprésident du RENETA*

La première rencontre officielle du RENETA, en 2012, avait réuni une vingtaine de personnes. Puis ont suivi Chillac, Nantes, Arras, St Maximin et Toussacq l'année dernière, avec une participation qui progresse chaque année.

Les Rencontres nationales du RENETA, c'est un moment privilégié pour les membres de notre réseau pour se retrouver et échanger. Ce sont des temps mêlant travail et convivialité pour faire avancer nos problématiques, tenter de résoudre les questions soulevées par chacun dans son espace-test agricole. C'est aussi un temps privilégié pour accueillir les nouveaux membres, démontrer qu'il est possible de créer des espace-test agricole et ainsi contribuer à l'installation. A ce propos, nous travaillons à l'évaluation du nombre d'installation découlant de nos dispositifs.

Ces chiffres, vous les retrouverez prochainement sur notre site internet qui permet de faire connaître nos activités au grand public mais aussi à nos membres d'échanger entre eux. Je vous souhaite à tous et toutes de très bonnes rencontres.



Bruno Doré, *codirecteur d'Inéopole Formation MFR Midi-Pyrénées*

Je tiens d'abord à excuser notre président, Gérard Blocher, et mon collègue, Fabrice Crépieux, tous deux retenus par ailleurs. Je vous souhaite la bienvenue sur ces temps forts autour de la thématique "expérimenter le collectif".

Fondé en 1976, Inéopole Formation MFR Midi-Pyrénées est un centre de formation agricole associant une petite activité d'accueil de groupe. En matière de formation, nous avons 3 pôles

d'activités importants : l'agriculture, le social et le commerce.

Inéopole a toujours expérimenté, cherché l'innovation en tissant des partenariats avec les acteurs locaux. L'idée de pépinière, rapprochant le monde de la formation et le monde professionnel, est apparue pour nous comme une évidence, portée avec enthousiasme par les équipes d'Inéopole, de la CC Tarn et Dadou et les professionnels.

L'expérimentation est présente également dans la formation. Outre la spécialisation "maraichage biologique" en BPREA, nous avons ouvert une section paysan-boulangier, "paysan du grain au pain". Aujourd'hui, nous travaillons activement à l'ouverture d'une Certification de Qualification Professionnel (CQP) "ouvrier d'exploitation viticole" mais aussi sur des Unités Capitalisables (UC) rapprochant agriculture et apiculture ou encore agriculture et brasserie.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon travail, de belles réflexions autour de ce thème.



Pascal Néel, ancien président de l'Essor Maraîcher

Je tiens à remercier la présence de l'Etat, M. Cazotte, directeur de la DDT du Tarn ainsi que les élus et techniciens de la Région et du Département qui, par leur présence, montrent tout l'intérêt et l'attachement qu'ils portent à notre dispositif d'espace-test agricole.

L'Essor Maraîcher est né d'un constat partagé avec les élèves du BPREA du besoin de prolonger la formation par une expérience en situation réelle avant de se lancer dans des investissements,

souvent conséquents.

Cette réflexion était en phase avec le projet politique visant à pallier au déficit de production locale de légumes biologiques.

Avec l'aide de la Région et du Département, la CC a eu l'opportunité d'acquérir une petite exploitation. Outre l'action concertée des différentes collectivités, c'est aussi l'implication personnelle des techniciens qui explique la réussite du projet. Il n'y a pas de bon projet sans qu'il y ait un investissement humain important.

Les maraîchers qui sortent du dispositif aujourd'hui sont tous unanimes pour reconnaître l'espace-test agricole comme un bel outil qui augmente les chances de réussite pour l'installation. Certains ne seraient peut-être jamais installés parce qu'ils n'auraient pas osé franchir le pas.

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, nouvellement dotée de la compétence sur la restauration scolaire, poursuit le développement de la filière maraîchère par la création d'une légumerie.

Voilà en très bref résumé les 6 ans d'expérience de l'Essor Maraîcher.



Pascale Puibasset, présidente de l'Essor Maraîcher

Je tiens à excuser Mme Delga, Présidente du Conseil Régional Occitanie, représentée aujourd'hui par Mme Fita conseillère régionale, ainsi que M. le préfet du Tarn, représenté ici par M. Cazotte.

Je tiens à remercier les membres du RENETA pour avoir choisi notre joli coin du Tarn pour organiser ces Rencontres Nationales. Un très chaleureux remerciement à nos formatrices - accompagnatrices - animatrices, Claudette Formantin et Maryse Strehiano dont je mesure l'investissement quotidien sur toute l'année avec un effort particulier ces dernières semaines.

Remerciement aux financeurs : la Région Occitanie, le Département du Tarn, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, le Crédit Mutuel de Gaillac et la Fondation Terres Solidaires.

Remerciement aux financeurs : la Région Occitanie, le Département du Tarn, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, le Crédit Mutuel de Gaillac et la Fondation Terres Solidaires.

Par rapport au choix de ce thème, je tenais à souligner qu'en agriculture la dimension collective est une donnée historique et prégnante. Nous allons interroger aujourd'hui la liberté individuelle du paysan mais aussi la force du collectif.



Claudette Formantin, animatrice de l'Essor Maraîcher

Les Rencontres Nationales ont été pour nous l'occasion d'échanger chaque fois sur les problématiques que nous rencontrons aux différents stades de notre développement. L'Essor Maraîcher accueille plusieurs porteurs de projet sur son unique lieu, des personnes qui ne se sont pas choisis mais qui doivent partager cet outil de production. Pour nous aider, nous avons eu la chance de faire appel à l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe) qui accompagne les initiatives collectives en agriculture. Cela a été pour nous une expérience très fructueuse, permettant une meilleure définition des rôles de chacun et créant une meilleure ambiance de travail. Constatant que nos problématiques se retrouvaient dans beaucoup d'espaces-test, nous avons souhaité partager cette expérience avec les membres du RENETA.



Jacques Bru, président de l'ATAG (Association Tarnaise pour le développement de l'Agriculture de Groupe)

L'ATAG a été créée il y a 25 ans avec l'envie de plusieurs agriculteurs installés en association de partager leur expérience, persuadés que le collectif pouvait apporter un plus aux agriculteurs et faciliter l'installation/transmission, en améliorant les conditions de vie, l'organisation du travail... pour peu que ce collectif soit basé sur des valeurs de solidarité et d'entraide.

D'abord centré sur des actions de sensibilisation dans les établissements de formation et de la chambre agriculture, l'ATAG a évolué vers l'accompagnement humain à toutes les étapes de la vie du groupe (projet, développement, séparation). Cela passe par de la formation, de l'accompagnement ou de la médiation. Nous intervenons auprès d'une diversité de groupes : des employeurs, des CUMA, des magasins collectifs, des ateliers de découpe...

Nous intervenons également dans les transmissions dans le cadre du dispositif régional "contrat emploi formation-installation" qui permet une période d'essai entre un candidat à l'installation et un agriculteur à la recherche d'un associé ou d'un repreneur.

Les espaces-test agricoles, en mettant les porteurs de projet en situation collective, sont une bonne école pour l'apprentissage de la coopération.

Table-ronde - expérimenter le collectif en espace-test agricole

Animateurs : Claudette Formantin, l'Essor Maraicher, et Jean-Baptiste Cavalier, RENETA

Laurence Grand-Clément, rameuse ayant traversé l'Océan Indien en binôme

Je suis ici pour évoquer deux traversées d'océan à la rame auxquelles j'ai participé : l'Océan Atlantique tout d'abord, en 2010, avec 5 coéquipières, réalisée en 64 jours, puis l'Océan Indien, en 2012, à deux, en 85 jours.



Au-delà de la performance physique individuelle, nous avons choisi le collectif comme une richesse, un moyen de faire écho à soi dans ce qui nous ressemble et nous différencie.

Pour autant, la traversée de l'Atlantique s'est plutôt mal passée, du fait d'une préparation essentiellement centrée sur les aspects techniques, en mode ingénieur. Pour la seconde expérience, nous avons fait appel à une coach. Nous avons travaillé sur deux niveaux :

- un apprentissage de la communication non violente, un mode de communication qui permet d'exprimer ce qui ne va pas en restant toujours dans la bienveillance et dans l'intention d'avancer ensemble ;
- un travail sur les peurs, partant du principe que l'incertitude de l'aventure nous plonge chacune dans des appréhensions, souvent irrationnelles, qu'il convient de nommer, confronter et articuler.

Je retiens de ces aventures que le collectif ne va pas de soi, qu'il ne suffit pas de le déclarer pour que cela fonctionne. Il faut travailler, se doter de compétences et s'ancrer dans la bienveillance. Et même avec cela, un travail sur les valeurs est essentiel pour ne pas arriver au clash.

**« Le collectif ne va pas de soi,
il ne suffit pas de le déclarer
pour que cela fonctionne »**
(Laurence Grand-Clément)

Echanges avec la salle

Pourriez-vous préciser ce qui ne s'est pas bien passé lors du premier voyage? Comment en avez-vous tenu compte pour le second voyage?

Sur la forme, une de nos coéquipières donnait l'illusion de ramer sans fournir l'effort nécessaire. Sur le fond, il s'est avéré par la suite que la notion de dépassement de soi n'avait pas la même signification pour chacune : pour nous, il s'agissait d'aller vers une mise en danger physique tandis qu'elle l'envisageait comme un changement du quotidien, cherchant en conséquence à se préserver et se protéger.

Cela nous a enseigné la nécessité de bien s'accorder sur les valeurs, la signification que chacune met derrière les mots. Pour cela, il a fallu confronter ce qui nous rapproche mais aussi nos différences.

Si vous aviez eu la même préparation pour le premier voyage que vous avez eu pour le second, auriez-vous pris conscience avant que vous ne pouviez pas partir avec cette personne-là? Pensez-vous que vous auriez mieux géré la crise sur le moment?

Il m'est difficile de refaire le passé et d'imaginer comment nous aurions réagi si nous avions eu toutes les informations. Je dirais que la première traversée nous a permis une prise de

conscience qui a nourri la préparation de la seconde. Si nous ne l'avions pas vécue, tout ce que nous avons vécu pour la deuxième traversée aurait été moins saillant, moins critique. Les moments durs sont des moments d'apprentissage exceptionnels dont il faut se servir pour l'avenir.

Je crois comprendre que vous étiez uniquement une équipe féminine. La question d'une équipe mixte s'est-elle posée ?

C'est surtout un choix de pudeur dû à la promiscuité de la vie à bord. Tout se vit sous le nez de sa coéquipière. Nous avons eu besoin de nous retrouver entre personnes partageant les mêmes problèmes.

Si je devais donner une caractéristique féminine à notre aventure, ce serait sur les aspects techniques. Nous acceptions d'être démunies face à des problèmes techniques, ce qui nous a probablement décomplexées.

Sur l'anticipation, j'ai l'impression que ce n'est pas évident dans les collectifs. On ne sait pas à quoi s'attendre et finalement c'est en le vivant qu'on arrive à se confronter aux situations et à trouver des solutions sur le moment et en étant préparé en amont.

C'est notre recette miracle, c'est-à-dire être préparé mais en capacité de gérer l'instant. Dans la navigation, la météo est un paramètre essentiel. Il peut y avoir des courants contraires, on peut avoir un océan qui nous retourne. Se projeter sur l'avenir, c'est vouloir anticiper sur quelque chose qu'on ne maîtrise pas, c'est forcément source de frustration. La meilleure intelligence qu'on puisse avoir est de la déployer dans l'instant présent pour trouver des solutions.



Virginie Rousselin et Chantal Tresserra, ATAG

Les deux expériences successives font écho à la notion d'échec dans le collectif. Le témoignage montre que la première aventure, sans employer le terme d'échec, a été difficile à vivre. Cela n'a non seulement pas empêché de se projeter sur un nouveau projet mais au contraire l'a nourri d'une expérience. Si, lors d'une première tentative, cela n'a pas fonctionné dans la manière dont nous avons idéalisé le

projet, on en retire justement un enrichissement personnel qui permet de rebondir sur d'autres projets collectifs.

Il n'y a pas d'improvisation sur le facteur humain. Il faut l'intégrer dès la constitution d'un projet collectif.

Si la motivation à se lancer dans l'aventure repose sur la relation amicale, ce n'est pas suffisant et celle-ci peut être mise à mal dans un projet collectif.

Laurence a beaucoup insisté sur la communication bienveillante. La communication est un outil au service du groupe mais ne fait pas tout. Pour la première aventure, il y a eu une crise et c'est seulement après que ces difficultés ont pu être analysées et comprises, en explicitant ce qui se cache derrière la notion de « dépassement de soi ». Si la manière dont on se parle est fondamentale dans l'instant, on est parfois pris dans des tensions sans bien comprendre ce qui se joue. On voit dans la première expérience qu'il y a quelque chose sur ce qu'est l'engagement, le dépassement de soi et donc la nécessité d'explicitier les mots-valises pour être en accord ensemble. Il est souvent facile d'être d'accord mais

« Il n'y a pas d'improvisation sur le facteur humain. Il faut l'intégrer dès la constitution d'un projet collectif » (Chantal Tresserra)

quand on va chercher derrière quel est le sens réel des choses, on s'aperçoit parfois qu'on n'est pas sur la même longueur d'onde.

Qu'est-ce que le collectif ? Les notions clefs

Voici quelques traits caractéristiques d'un groupe :

- La notion de **but commun** : c'est ce qui rassemble les membres, la raison d'être du collectif sur lequel il est important de revenir régulièrement pour vérifier s'il est toujours partagé par les membres du groupe. Ce but commun doit être compatible avec les objectifs individuels pour éviter que ceux-ci rentrent en tension avec les objectifs du groupe. Le but commun, c'est l'envie de faire ensemble.
- **Des individus en interaction** : des personnes peuvent être présentes sur un lieu sans pour autant être en interaction. Un groupe, c'est des actions communes, des échanges, etc.
- **Un système commun de normes**, tacites ou explicites. Comme pour le but commun, nous préconisons que ces points-là soient plutôt explicites, discutés, partagés au sein du groupe (c'est d'ailleurs notamment le rôle de l'accompagnateur). C'est ce qui favorise la cohésion.
- **Une répartition des rôles au sein du groupe**, explicite ou implicite. Les rôles peuvent être aussi informels : ce sont les rôles sociaux que les membres peuvent avoir, qu'ils soient reconnus ou non par les autres membres : celui qui parle beaucoup, l'entraîneur, la personne en retrait, le "leader"...
- **L'aspect relationnel** : un groupe est caractérisé par des attractions et des rejets, c'est à dire les ressentis de ses membres. Ils sont plus ou moins justifiés et compréhensibles par les autres membres. Cela nécessite de veiller aux aspects relationnels, travailler sur la connaissance et la compréhension réciproque et prévoir un système de régulation.
- Notion de **temporalité** : il faut garder en tête qu'un groupe vit, il traverse plusieurs périodes. La capacité des membres du groupe à évoluer est un élément important.

On sent, au fil des années, un intérêt pour le collectif et les formes de collectif. Quand l'ATAG a été créée, on était beaucoup sur les GAEC et les CUMA. Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'il y a un attrait du collectif à la fois sur les publics conventionnels mais aussi auprès des Hors Cadres Familiaux (HCF). Si le discours dominant laisse à penser que les nouveaux publics HCF sont moins portés sur le collectif, cela ne correspond pas à la réalité des personnes que nous rencontrons. Il y a beaucoup de gens HCF qui viennent à plusieurs et cherchent du foncier pour s'installer ensemble.



S'installer ensemble prend aussi des formes beaucoup plus variées qu'il y a quelques années. On observe une multiplicité de formes collectives. On voit des gens qui réfléchissent à concilier le projet individuel dans un collectif : beaucoup veulent travailler à plusieurs mais pas mettre toute l'activité en commun, d'autres sont prêts à partager la propriété du foncier tout en ayant une activité autonome sur le lieu. On observe une diversification des

formes de collectifs en agriculture mais certainement pas un recul. Le collectif a le vent en poupe, qu'il soit au sein de la cellule familiale ou HCF, avec des formes à réinventer.



Joseph Le Blanc, Terracoopa

Terracoopa est une coopérative d'activités et d'entrepreneurs (CAE) rassemblant une cinquantaine d'entrepreneurs, dont une vingtaine d'agriculteurs. Ceux-ci sont pour les deux tiers en test d'activités et ont, pour un tiers, pérennisé leur activité dans la coopérative.

Terracoopa gère deux fermes près de Montpellier : un lieu test permanent, et une ferme collective avec des personnes souhaitant monter un projet à plusieurs.

Un espace-test agricole permet à des personnes de développer leur activité sans créer leur entreprise et de bénéficier d'un statut, notamment sur des projets qui, en termes de statut, peuvent être compliqués (pluriactivité ou dimension collective). A titre d'exemple chez Terracoopa, dans la ferme collective, cinq personnes exercent des activités variées, pas uniquement agricoles. Le fait d'exercer dans le cadre de la coopérative leur permet de résoudre toutes ces questions et de tester leur collectif.

→ *Atelier 4 : Se tester pour s'installer à plusieurs*

L'espace-test agricole offre l'accès à un outil de production sur une durée déterminée et de manière transitoire. On insiste sur l'importance de mutualiser un certain nombre de services au sein de la coopérative : administratif, comptable... Il faut s'interroger sur ce que les porteurs de projet sont venus chercher : chacun arrive avec un intérêt plus ou moins important à exercer dans un cadre collectif. Il y a un risque qu'ils n'aillent pas au-delà de ce qu'ils viennent chercher. Dans un lieu test permanent, les porteurs de projets doivent travailler et mutualiser avec des gens qu'ils n'ont pas choisis. J'apprécie de faire le parallèle avec la notion de tiers lieu ou coworking : les gens viennent pour l'accès à un espace individuel dans des conditions assez souples mais il faut qu'il y ait des règles. Par rapport au coworking, la présence dans la durée (2-3 ans) permet de construire des règles.

→ *Atelier 2 : Gérer la coprésence sur un lieu-test*

J'ai en tête une situation vécue chez nous l'année dernière : la clôture électrique. Nous avons des problèmes de sangliers. Mettre des clôtures sur chaque parcelle multiplierait les kilomètres de fils à entretenir. Une clôture commune englobant les quatre parcelles a été réalisée. Les quatre testeurs sont donc concernés par l'entretien. L'été dernier, cela a été un sujet de discordance important. Ils ont réussi à établir des règles, à construire un calendrier d'entretien, à se mettre la pression mutuellement sans agressivité pour organiser le roulement afin que la clôture soit toujours désherbée. La solution technique n'est pas forcément immédiate, elle n'est pas forcément connue. C'est aux personnes de construire la solution adaptée : en l'occurrence, dans cet exemple, chacun est responsable à tour de rôle de la clôture.



Outre le partage des outils de production, la coopérative d'activité met en avant la notion de mutualisation : on se paye des services qu'on ne pourrait pas payer seul. Un élément important réside dans la tarification de ces services. La mutualisation, c'est chacun selon ses besoins et une contribution selon ses moyens. C'est l'idée de la mutualité sociale où on n'a pas uniquement le service qu'on se paye. Dans la coopérative, la contribution est proportionnelle au chiffre d'affaire. Cha-

cune des personnes aura droit au même niveau de service quel que soit la contribution qu'elle apporte. Ce n'est pas anodin, on insiste sur cette notion de solidarité.

Il y a enfin un élément important que nous commençons à voir en étant une cinquantaine d'entrepreneurs, c'est la dimension de réseau entre les collègues. Le fait d'exercer dans un cadre où ils ont des collègues plutôt que des concurrents est un élément important. J'ai remarqué qu'il y a des binômes qui se forment entre les personnes qui sont rentrées en même temps dans la coopérative : des maraichers qui se retrouvent à faire le marché ensemble, des élagueurs qui se partagent les chantiers.

→ *Atelier 3 : Le test d'activité comme outil de découverte de la coopération*

Selon les critères définissant un collectif, introduits par l'ATAG, on peut supposer qu'un espace-test agricole est un support pour créer du collectif : des interactions entre les membres, un système de normes (règlement intérieur), des ressentis et un but commun à construire à partir des intentions individuelles.

Nous ne sommes pas loin de la notion de collectif mais cette idée est en permanente construction. C'est enrichissant et gratifiant. Il faut aussi construire le collectif avec de la convivialité. A Terracoopa, on a des petits moments de fêtes qui font du bien. Les questions de convivialité et d'espaces de rencontre sont très importantes.

→ *Atelier 1 : Créer du collectif dans des lieux-test dispersés*

Nous n'avons jamais eu l'occasion de travailler sur un projet d'associé à l'essai. A ce titre, le test d'activité peut être une manière de rejoindre progressivement et dans un premier temps sans engagement, un collectif ou un futur collectif.

→ *Atelier 5 : Associé à l'essai ?*

« Chez Terracoopa, les entrepreneurs à l'essai exercent dans un cadre où ils sont collègues plutôt que concurrents »

(Joseph Le Blanc)



Claire Fita, conseillère régionale Occitanie

J'aimerais souligner deux points :

- Un engagement politique de la Région Occitanie : les espaces-test agricoles sont pour nous des outils extrêmement intéressants. La Région confirme et compte amplifier son soutien à vos initiatives car nous sommes convaincus que vous apportez énormément aux objectifs que nous poursuivons collectivement. Merci donc au travail que vous faites dans les espaces-test agricoles.
- Sur la notion de collectif : je voulais partager avec vous une expérimentation que nous menons aujourd'hui en Région Occitanie. Nous avons choisi de travailler sur l'alimentation avec une dimension locale. Pour mieux appréhender ces enjeux, on a choisi d'auditionner largement, d'organiser des rencontres territoriales dans chaque département. Nous voulons aboutir à une votation fin novembre/début décembre pour développer un plan régional sur l'alimentation en 2019. Cette dynamique collective veut s'appuyer sur les initiatives locales, que ce soit les producteurs et les consommateurs... Dans une Région de 6 millions d'habitants et de 13 départements, la proximité est un défi. Nous pouvons réussir mais collectivement. Notre ambition est de faire du sur mesure. Avec une grande Région, nous avons des moyens supplémentaires et de belles opportunités que chaque territoire peut se saisir et l'adapter. Je vous invite donc à participer.



François Cazottes, *directeur départemental des territoires du Tarn*

Le message des espaces-test agricoles est d'encourager ces voies d'exploration. Sur le sujet de l'installation, l'Etat ne peut pas agir seul. Il faut s'adapter aux différents contextes et à l'évolution des choses en associant acteurs et collectivités locales. Entre l'installation familiale hier et l'enjeu de l'installation hors cadre familial aujourd'hui, il y a un grand chemin parcouru et il faut continuer à explorer et innover, le tout de manière collective.

Atelier 1. Créer du collectif sur des lieux test dispersés

Les différents lieux test d'un espace-test agricole peuvent être dispersés géographiquement. Comment intégrer la notion de collectif dans une telle situation ? Que veut-on mettre en commun ? Et dans quels objectifs ? Comment organiser les partages d'expériences ?

Animatrices-rapporteuses : 1^{ère} session - Stéphane Maillard (Nature et Progrès 81) et Claire Quintin (A Petits PAS) // 2^{ème} session - Stéphane Maillard (Nature et Progrès 81) et Hélène Beaulieu (CELAVAR Auvergne)

Témoignages : 1^{ère} session - Tristan Klein (Mosagri) // 2^{ème} session - Maëla Naël (Les Champs des Possibles)

Synthèse des échanges :

1^{ère} session

Il existe de nombreux thèmes rassembleurs pour inviter / proposer du collectif (approvisionnement, ventes, matériel informations, gestion, formation...).

Mais les freins sont nombreux. La première difficulté est de trouver le moyen de sortir les porteurs de projet de leur quotidien / cadence (distance, culture, environnement, disponibilité).

Et il est particulièrement compliqué de créer du collectif quand les contours changent continuellement avec l'entrée et la sortie régulière de porteurs de projets.

A noter également, le cas des couples qui est particulier. Il est plus difficile de projeter des difficultés.

Que partager entre lieux test dispersés ?

- o matériel, outils collectifs de transformation ;
- o groupes locaux d'appui territorial ;
- o foncier ;
- o temps, entraide ;
- o échange de produits, de marchés ;
- o approche métier : informations, spécialisation des productions de façon coordonnée, répartition des tâches (production/vente...) ;
- o masse critique pour la commercialisation ;
- o base de données de fournisseurs / groupements d'achats ;
- o formations.

Quelques leviers et expériences évoquées :

- Le collectif se pratique petit à petit, s'apprend progressivement.
- Organiser des temps collectifs délocalisés, des formations, des temps d'interconnaissance, des occasions mobilisatrices (apports techniques, visites d'expériences, témoignages d'expériences collectives réussies).
- Faciliter l'intégration territoriale, créer du réseau (tutorat, groupes locaux, partenariats...).
- Posture de l'accompagnement : donner la capacité de s'engager, laisser la place / permettre à chacun de trouver sa place, rendre les choses visibles, équilibrer l'individuel et le collectif pour la prise de recul, ne pas se laisser dépasser par les demandes individuelles, favoriser la posture entrepreneuriale, susciter la participation.
- La perspective de rester dans une coopérative suite au test incite à se projeter dans une démarche collective.
- Adapter les temps collectifs proposés à l'agenda des porteurs de projets (saison, jours/horaires/fréquence).
- Expliciter les valeurs partagées (charte...).

Vers d'autres questionnements :

- Jusqu'où aller dans l'organisation du collectif ? Est-ce la vocation de l'espace-test de faire passer le collectif en premier ?
- Comment l'espace-test incarne-t-il lui-même le collectif dans sa façon de fonctionner ?

2^{ème} session

Quels enjeux à créer du collectif ?

- créer un sentiment d'appartenance à un groupe (« les porteurs de projet ne sont pas seuls dans leur coin ») ;
- créer un socle de valeurs communes, alors que les porteurs de projet sont généralement plongés dans leurs projets individuels et ne s'investissent pas dans les associations qui les ont accompagnés. Cela pourrait inciter les anciens couvés installés à accueillir de nouveaux couvés ;
- favoriser le soutien et les échanges entre pairs ;
- faire réseau / favoriser la solidarité : interactions entre les différents systèmes de production, ouverture à d'autres réseaux (voisinage, agriculteurs installés...) ;
- l'espace-test est un outil qui incite à aller à la rencontre des autres. Tout est prétexte au collectif. L'enjeu est à donner à voir ce que peut être un collectif.



Cette envie de collectif, pour qui est-elle ?

- pour les porteurs de projet ;
- pour les structures d'accompagnement ;
- pour les tuteurs (réfléchir ensemble).

« Tout est prétexte au collectif » (Lionel Badot)

Mais le collectif ne peut pas être obligatoire. Cela relève du choix individuel. On ne peut pas imposer le faire ensemble, pour peu que la personne respecte les règles communes. Et dans le cas où la personne ne veut pas rentrer dans le collectif, est-ce un échec ? Doit-il y avoir un minimum obligatoire ?

D'autant qu'il existe des espaces de « collectif » moins visibles, mais qui sont concrets. Il faut faire attention à ne pas idéaliser le collectif.

Quelques exemples d'outils testés dans les espaces-test, et plus largement, pour créer du collectif :

- « vis ma vie » pendant 3 semaines : échange de lieux test pour apprendre à connaître et voir ailleurs ;
- forum territorial pour les porteurs de projet en recherche de foncier, dans une dynamique collective ;
- temps d'échange entre anciens et personnes en test sur un même lieu ;
- cafés installation (échange d'informations, entraide) ;
- permettre aux porteurs de projet d'habiter sur le territoire implique une logique d'entraide plutôt que de concurrence.

Ce qu'il faut retenir :

1^{ère} session

- Sur des lieux-test dispersés, le collectif « obligatoire » est assez restreint. Il se résume aux obligations légales de respecter les règles de fonctionnement de l'espace-test / couveuse / coopérative.

- L'accompagnateur a cependant la responsabilité d'accompagner la dynamique collective autour du projet, souvent nécessaire à la viabilité économique et à la vivabilité du projet individuel (savoir s'entourer, coopérer avec d'autres, participer à la vie du territoire...).
- En plus de ces dimensions collectives nécessaires à la pérennité du projet et de l'espace-test, le collectif peut apporter également une dimension supplémentaire à un projet pensé de façon individuelle à la base, en permettant par exemple des complémentarités ou pour atteindre une « masse critique » (équipement, accès à des marchés, à de l'information, etc.).

2^{ème} session

- Collectif ? Entre vital/nécessaire et choix individuel des porteurs de projet.
- Des espaces collectifs moins visibles mais qui existent : comment les repérer ?
- Des prétextes pour renforcer et/ou créer du collectif.

CRÉER DU COLLECTIF SUR DES LIEUX-TEST DISPERSÉS (Atelier 1)

Animation : STEPHANE MAILLARD, NATURE & PROGRES TARN
 Témoignage : TRISTAN KLEIN, MOSIGRI

SYNTHÈSE des ECHANGES

Il existe de nombreux thèmes rassemblés pour inviter/proposer au collectif (apps, ventes, matériels, infos, gestion, formation...)
 La difficulté est de trouver le moyen de sortir les porteurs de projet de leur quotidien/cadence (distance, culture, environnement, savoirs et expériences évoqués):

- Organiser des temps collectifs délocalisés, formations, inter-commissaires.
- Faciliter l'intégration territoriale, créer du réseau (Tutorat, groupes locaux, partenariats...).
- Posture de l'accompagnateur: laisser la place, rendre visible les choses, équilibrer l'individuel/collectif pour la prise de recul, favoriser la posture entrepreneuriale, susciter la participation.
- Favoriser une culture de groupe, d'échanges, de coopération, inter-formation.

Vers d'autres questionnements: - Jusqu'où aller dans l'organisation du collectif? Est-ce la vocation de l'espace-test de mettre le collectif en premier?
 - Comment l'espace-test incarne-t-il lui-même le collectif dans sa façon de fonctionner?

POINTS A RETENIR POURQUOI?

- Nécessité vitale/légale de respecter les règles dans une structure commune (coopérative, coexistence, espace test...).
- Nécessité pour la viabilité/vivabilité d'un projet individuel (compétences, moyens, réseau...)
- Opportunité de donner une dimension supplémentaire à un projet particulier (masse critique, complémentarités, ...).

CRÉER DU COLLECTIF SUR DES LIEUX-TEST DISPERSÉS (Atelier 1)

Animation : Stéphane (N x P)
 Témoignage : Maëlla (CDP)

SYNTHÈSE des ECHANGES

- Des enjeux à créer du collectif: créa° d'un sentiment d'appartenance, d'un socle de valeurs communes (peu politiques?), soutien entre pairs, faire solidarité/réseau, ...
- Positif pour les structures d'act, les PP, les tuteurs, ...
- Choix individuel d'entrer en collectif → échec sinon?
 → obligation à minima?
- Des espaces de "collectif" moins visibles mais concrets
 → idéalisa° du collectif
- Des outils testés dans les ETA et plus largement:
 - "vois ma vie" par 3 semaines: échange de lieux-test.
 - forum territorial pour les PP en rech. de finciers → dynamiq collectif
 - tps d'échange entre anciens et nux testeurs sur 1 m lieu-test
 - café-installation N x P → échange d'inf° & entraide.
 - permettre aux PP d'habiter sur le territoire → entraide plutôt que concurrence.

POINTS A RETENIR

- Collectif? Entre vital/nécessaire et choix individuel des PP
- Des espaces de "collectif" moins visibles mais existants → comment les repérer? (Formation)
- Des prétextes pour renforcer/créer du collectif
 "jeant est prétexte au collectif."?

Atelier 2. Gérer la coprésence sur un lieu test

Dans les lieux test collectifs, plusieurs porteurs de projet partagent un même outil de production, sans que ce soit nécessairement un choix de leur part. Comment créer une dynamique collective avec des partenaires qui ne se sont pas choisis ? Quelles règles de fonctionnement doit-on se donner ? Comment gérer cette coprésence ?

Animateurs-rapporteurs : 1^{ère} session - Chantal Tresserra (ATAG) et Xavier Lucien (Réseau des CREFAD) // 2^{ème} session - Chantal Tresserra (ATAG)

Témoignages : 1^{ère} session - Pierre-Henri Roussel (AFIP HdF Le Gerموir) // 2^{ème} session - Jean-Louis Colas (Terreau Paysan)

Synthèse des échanges :

1^{ère} session

Le terme coprésence ne semble pas décrire le réel : nous sommes dans des situations de coopérations entre porteurs de projets individuels (ou en tout cas définies comme tels) imposées par l'espace-test.

La question est : dans quel but, avec quelles intentions cette situation est-elle créée ?

Les réponses sont un peu contrastées :

- certains affirment des intentions de type pédagogique : la coopération est un moyen mais aussi un objectif voire une finalité en soi ;
- d'autres affirment des logiques techniques ou/et économiques, et quand on questionne, décrivent des objectifs d'accompagnement, donc pédagogiques.

Le registre de langage de la pédagogie fait débat pour désigner les intentions de l'espace-test.

L'espace-test doit travailler à la clarté tout en acceptant qu'il existe toujours une part de tacite, de non-dit, voire de flou.

- clarté dans ce qui est commun et qui ne l'est pas et sur les engagements réciproques ;
- clarté dans les statuts, dans les engagements de chacun, tentative de clarté dans les rôles et les places, avec toute la difficulté d'être des humains, contradictoires et ne maîtrisant pas tout de manière consciente. « De la hiérarchie se crée alors qu'il n'y a pas de raison » ;
- les porteurs de projets ont leurs objectifs individuels, le groupe de porteurs de projets coprésents sur le lieu a ses objectifs en tant que groupe, l'espace-test a aussi ses objectifs. Si tous ne peuvent pas être explicites, ils doivent être clairs et distincts ;
- l'espace-test est garant de cadre : c'est à dire de définir le cadre et de le maintenir régulièrement ;
- la notion de rituel au sens de moment collectif qui fait référence, au sens de l'anthropologie : être conscient que nous mettons en œuvre du rituel de multiples manières. Et que nous devons donc les tenir dans la durée.



Les participants manifestent le besoin d'outils (pour permettre cette coopération imposée) et tous réaffirment que :

- les outils sont des moyens et non des fins en soi. Il faut donc acquérir des outils et ne pas se laisser enfermer par chaque outil ;
- le raisonnement est toujours pluriel : mobiliser et articuler des outils, souvent de plusieurs registres comme les outils d'animation, de médiation, d'organisation.

La coprésence c'est aussi l'entrée et la sortie du lieu-test.

« La sortie d'un membre du groupe fait disparaître ce groupe et en naître un nouveau. »

« Il faut laisser un espace non organisé et mal tenu à chaque porteur de projet sur le lieu-test pour que le lieu-test dans son ensemble soit organisé et bien tenu ». La question est : quel espace et quelle dimension ?

Il y a un travail de vocabulaire et définition à faire : groupe, collectif, collaboratif, coopératif... est-ce pareil ou pas ?

2^{ème} session

L'objectif poursuivi par l'espace-test a une influence sur la dynamique coprésence / coopération.

Le statut juridique peut formaliser le choix de la coopération (SCIC, SCOP...). Ce n'est pas qu'un mot ! Cela peut faciliter la communication.

La coprésence, c'est le cumul de différents projets individuels. Il faut faire attention aux risques de concurrence.

Il est important de définir la place de l'autogestion dans le cadre de fonctionnement.

Quelques outils pour faciliter la coprésence : réunions (météo + actions + échéances + règles), formation des porteurs de projet et des encadrants, cahier de liaison, médiation, entraide, se féliciter...

L'aménagement du lieu test est à penser en lien avec la coprésence.

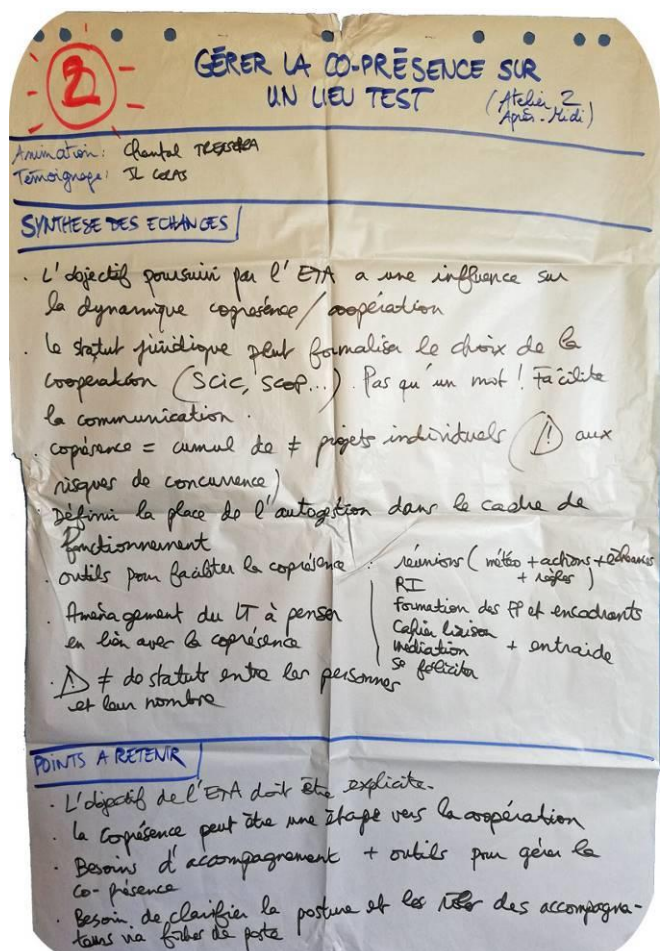
Ce qu'il faut retenir :

1^{ère} session

- Il faut expliciter, clarifier, le but de la structure : avec quelles intentions création de la coprésence ?
- On ne peut traiter du collectif sans traiter l'individuel, et inversement.

2^{ème} session

- L'objectif de l'espace-test doit être explicite.
- La coprésence peut être une étape vers la coopération.
- Besoins en accompagnement et en outils pour gérer la coprésence.
- Besoin de clarifier la posture et les rôles des accompagnateurs via les fiches de poste.



Atelier 3. Le test d'activité comme outil de découverte de la coopération : expérimenter le faire ensemble

Le test d'activité peut permettre d'expérimenter le faire ensemble, l'utilisation partagée de matériel et de locaux, les prises de décisions partagées, mais aussi le travail en commun, les débouchés partagés... Comment gérer ces différentes dimensions du collectif ? Comment profiter au mieux de la période de test pour en découvrir les avantages et les limites ?

Animateurs-rapporteurs : 1^{ère} session - Pantxo Sourgens (Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet) et Cécile Schweitzer (Les Espaces-test agricoles Bio en Grand-Est) // 2^{ème} session - Fabienne Laborde-Milaa (Chambre d'agriculture du Tarn) et Pierre-Henri Roussel (AFIP HdF Le Gerموir)

Témoignages : 1^{ère} session - Alaric Stephan (Terreau Paysan) // 2^{ème} session - Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles)

Synthèse des échanges :

1^{ère} session

L'espace-test agricole confronte un projet individuel à un cadre collectif. Et ce collectif, ce sont des contraintes imposées, mais c'est aussi un lieu d'expérimentation de la collaboration. Comment gérer les différentes dimensions du collectif ? Le test est un outil de découverte des avantages et des limites du collectif.

- *Témoignage d'Alaric Stephan, coordinateur d'un espace-test agricole multipartenarial informel dans le Var, Terreau Paysan :*

Terreau Paysan, c'est un espace-test en archipel, avec 2 lieux test permanents et des lieux-test temporaires.

Sur les lieux test permanents, on impose un cadre collectif pour des personnes qui ne l'ont pas choisi. Il y a besoin de préserver l'individualité et l'autonomie face à l'interdépendance et au côté collectif des infrastructures (outils, serres, irrigation...).

Quelques notions importantes dans la coopération : l'organisation, le partage, l'écoute, l'importance de faire apparaître les désaccords, les divergences, trouver des solutions ensemble.

Il y a une incitation à coopérer dans le travail, mais cela se fait souvent de manière assez naturelle entre les porteurs de projet. Mais selon le caractère et l'expérience de chacun, il peut y avoir des difficultés à coopérer.



En termes de coopération, plusieurs choses se font : le partage d'assolement, la commercialisation (vente à la ferme à organiser, partage des paniers à produire pour une AMAP),

la représentation du lieu test lors de visite ou de manifestation (nécessité de parler pour le collectif).

- *Echanges avec les participants à l'atelier :*

L'accompagnement est-il collectif ou individuel ? L'accompagnement pré-test (formation tracteur, planification de la production) combine des temps individuels et collectifs, avec en général, un entretien collectif puis des entretiens individuels. Il n'y a pas de « sensibilisation à la coopération » en amont du test. Par contre, les porteurs de projet demandent des outils pour fluidifier la coopération, des visions des choses différentes pouvant complexifier les rapports. On peut par exemple passer par une convention entre les porteurs de projet sur les manières de fonctionner sur le lieu test.

La cohésion nécessite un coach, la mise en place de conventions et d'un règlement intérieur qui permet de cadrer les choses. Les porteurs de projet peuvent participer à l'évolution de ce cadre, mais il est important d'avoir une base assumée.

Dans certaines situations, il faut trouver des compromis entre le cadre imposé par la structure (un lycée agricole par exemple) et ce qui est « acceptable » pour les porteurs de projet.

L'animateur a un rôle important pour le bon déroulement de la coopération.

On voit donc apparaître 2 schémas possibles : celui où le cadre est co-construit, et celui où il est imposé. Cela va dépendre des contextes.

Il y a nécessité d'un cadre pour armer les futurs agriculteurs en vue d'une installation où ils ne subiront pas leur activité.

« **L'autonomie progressive commence par la coproduction des règles de la coopération** » (Alaric Stephan)

Un retour d'expérience des CUMA : un groupe qui fonctionne bien, c'est un groupe où l'on prend en considération les besoins de l'autre, ce qui permet une bonne organisation, il faut de l'anticipation, planifier la semaine, communiquer.

Il est important de réguler au fur et à mesure, et ne pas attendre que cela explose.

Dans certains cas, les relations d'échange de savoirs (ceux qui ne savent pas demandent à ceux qui savent) mises en place naturellement, ont induit une communication fluide sur le partage du matériel et du lieu.

Dans le cas des Champs des Possibles, à Toussacq (77), il y a l'exemple d'une coopération entre un entrepreneur à l'essai qui a une activité très différente de l'agriculture installé chez qui il se teste. Une réunion de site, minimum 1 fois par mois, a été instituée, avec l'objectif de mettre en place un règlement intérieur. Ces réunions sont introduites par une « météo individuelle » pour permettre à chacun de donner son ressenti. Il y a l'envie d'insuffler l'avantage individuel de la coopération. Mais c'est compliqué à faire vivre.

La collaboration n'est pas naturelle, elle doit être apprise et on apprend en faisant. L'autonomie progressive commence par la coproduction des règles de la coopération.

On ne peut pas prévoir toutes les situations à l'avance. L'animateur a une position de fil rouge, il propose des espaces de concertation.

2^{ème} session

- *Témoignage de Sylvain Pechoux, cogérant de la SCIC Les Champs des Possibles :*

Aux Champs des Possibles, la coopération est « subie » et non « choisie », dans le sens où les porteurs de projets ne se sont pas choisis. Ils ne sont pas amis ! Mais nous partons d'un postulat de départ, qui est qu'en agriculture biologique, on s'en sort mieux à plusieurs que seul.

Le contexte francilien est plutôt positif : il y a des consommateurs, un peu de foncier disponible... Le problème est plutôt de savoir comment on fait, comment on travaille ensemble ?!

Le collectif peut être un moteur (un postulat qui favorise le choix) ou bien à l'inverse, un frein. Cela dépend des porteurs de projets.

La coopération est renforcée par les imprévus de la vie : accident, maladie, etc.

Les différentes activités agricoles pratiquées aux Champs des Possibles sont liées entre elles car elles font toutes partie de la même entité juridique : la SCIC Les Champs des Possibles. La solidarité est donc sur le terrain, mais aussi sur le papier.

Certains aspects de coopération sont évidents pour Sylvain (ex : mutualiser la commercialisation sur les mêmes points de vente), mais ces évidences ne sont pas toujours partagées par les porteurs de projets eux-mêmes !

Il commence à y avoir une certaine forme de solidarité, entre les porteurs de projets, entre les « associés ». Ils travaillent côte à côte mais sans travail en commun.

Le problème reste encore l'entretien des abords, des « communs ». Chacun se concentre sur sa propre parcelle et les communs sont laissés de côté.

Et une question se pose : lorsque je ne suis pas propriétaire de quelque chose, jusqu'où je vais dans l'entretien, dans la précaution, dans le respect du matériel ?

Sylvain anime une « zone soupape » pour recueillir les états d'humeur de chacun.

Les Champs des Possibles ont mis en place des outils de bon sens (gestion des heures sur l'utilisation du tracteur par exemple), mais la mise en place d'outils nécessite une animation : l'outil seul ne suffit pas.

Remarque : création d'un fond de solidarité pour palier à certaines urgences.

- *Echanges avec les participants à l'atelier :*

Un temps régulier est indispensable, pour réguler et animer les outils de partage (notamment de partage de matériel).

« Travailler ensemble, cela s'apprend ! » : c'est aussi un apprentissage. Ce n'est pas inné !

La CUMA est vue, au départ, comme un outil d'apprentissage pour travailler ensemble.

Il est important d'être clair sur ce que l'on propose : ne pas vendre du rêve ! C'est indispensable d'être clair et « réglo » sur ce qui relève de la sphère collective et ce qui relève de la sphère individuelle.

Cela nécessite du « temps long », du « progressif ». Les choses se font doucement en termes de coopération.

Le sentiment d'appartenir à un groupe vient doucement, les choses avancent sur le site ! Ce n'est pas toujours simple de demander de l'aide...

« Travailler ensemble,
cela s'apprend ! »

La coopération ne se fait pas seulement quand ça ne va pas !! Les maraichers arrivent aussi à s'organiser même quand tout va bien et pas seulement pour palier à des imprévus, à des urgences. Mais c'est effectivement aussi le cas lorsque des problèmes arrivent ! La solidarité joue sur ces deux tableaux.

Une parenthèse sur l'implication des membres de Terre de Liens sur les fermes. La solidarité doit aussi se faire avec les personnes qui ont participé financièrement à l'achat de la ferme. Sur Toussacq, Sylvain déplore le manque d'investissement des épargnants de Terre de Liens... Il aimerait qu'il y ait plus de coopération avec eux et déplore un désengagement.

Et aussi sur le rôle de « médiateur » que pourrait jouer Terre de Liens lors de rapports humains difficiles...

Dans le Tarn, l'ATAG fait cela très bien.

Le faire ensemble demande un temps conséquent d'animation. Et c'est compliqué d'avoir plusieurs casquettes : gérant, animateur, accompagnateur, faire respecter les règles, etc. Attention à ne pas vouloir trop charger les épaules de l'animateur - accompagnateur.

Il est parfois important d'avoir une personne extérieure pour prendre de la hauteur. C'est difficilement compatible avec la même personne qui côtoie déjà les porteurs de projets. Sur les rapports humains (dont la gestion de conflit) il est primordial de faire appel à une personne extérieure (ou alors à l'interne, mais très bien formée !!).

Sur Toussacq, les réunions de site commencent à se faire de manière autonome (sans que Sylvain ait besoin de les relancer).

Autre exemple : gérer un chantier collectif sur la plantation de pommes de terre, de manière autonome, mais sous l'impulsion du Champ des Possibles. Attention toutefois à ne pas être trop ambitieux : il faut y aller de manière progressive !

Volonté aussi de formaliser un règlement intérieur : il manque encore la rédaction finale. Mais ce document paraît aujourd'hui indispensable, tant pour le Champ des Possibles que pour les porteurs de projets.

Mais pourquoi vouloir forcer de la coopération sur un site, si cela ne fonctionne pas dans les faits ?!

Quelques éléments de réponse : c'est aussi un choix de société. Une intuition de modèle agricole de demain. Et il y a aussi des résultats positifs derrière les personnes passées en test.

La coopération demande aussi des « compromis ». Il faut toujours regarder ce que cela provoque comme résultats positifs.

Il est important de souligner aussi ce qui fonctionne bien, ne pas mettre la lumière uniquement sur les difficultés. Mettre en avant les points positifs est important. Réaliser un vrai bilan, avec ce qui a marché et ce qui a moins bien marché. Les points négatifs sont alors vus comme des étapes supplémentaires à réaliser par la suite, ce qui transforme les « échecs » de manière constructive.

Il est aussi important de recueillir le ressenti émotionnel de chacun avant de passer à du concret (communication non-violente).

La solidarité en cas de coup dur est quelque chose de différent de la coopération mais : l'un peut souvent amener l'autre !

Ce qu'il faut retenir :

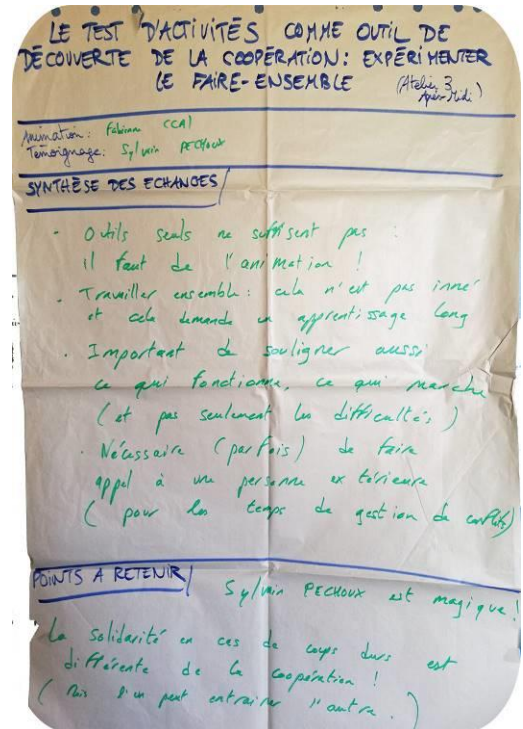
1^{ère} session

- Le collectif imposé est une opportunité de cohabitation.
- Il est important de poser un cadre pour la coopération. Mais il y a plusieurs manières de fonctionner, entre un cadrage fort et une plus grande autonomie (co-construction du cadre).

- Il y a nécessité d'avoir des outils à faire vivre, en fonction des situations, des individus, de l'évolution du contexte.
- Il est fondamental de prendre en compte les aspects humains.
- Complexité de la communication, importance de la compréhension mutuelle.
- La coopération n'est pas naturelle, elle nécessite un apprentissage.
- L'animateur doit être garant d'un « cocon » propice à la collaboration, qui engendre des ajustements et des évolutions en autonomie.

2^{ème} session

- Des outils seuls ne suffisent pas, l'animation est indispensable.
- Travailler ensemble : ce n'est pas inné, cela s'apprend !
- Il est important parfois d'avoir un regard extérieur, un regard neutre qui fait prendre de la hauteur.
- Il est primordial de souligner aussi ce qui fonctionne, ne pas se focaliser sur les points négatifs mais bien montrer le chemin (et les réussites) réalisé.
- La solidarité en cas de coups durs est différente de la coopération, mais l'un peut entraîner l'autre.



Atelier 4. Se tester pour s'installer à plusieurs

Les porteurs de projet qui souhaitent s'installer en collectif sont de plus en plus nombreux. Le test d'activité peut-être un bon moyen de vérifier la vivabilité et la viabilité de ces projets collectifs, mais cela pose plusieurs questions : faut-il un accompagnement spécifique ? Quelle approche pour les couples porteurs de projet ? Comment favoriser les coopérations pendant les phases test ?

Animateurs-rapporteurs : 1^{ère} session – Benoît Pagès (ADEAR 81) et Maëla Naël (Les Champs des Possibles) // 2^{ème} session – Benoît Pagès (ADEAR 81) et Claire Quintin (A Petits PAS)

Témoignages : 1^{ère} session – Julien Kieffer (Rhizome) // 2^{ème} session – Tristan Klein (Mosagri)

Synthèse des échanges :

1^{ère} session

Cas d'une installation progressive à 4 : 2 couples très inégaux en termes de formation, d'apport de capital, de projet de vie. Il y a de forts enjeux autour de la répartition des revenus, de l'adéquation des valeurs.

L'accompagnateur doit doser ses interventions et éviter l'ingérence, mais éviter les écueils (points de vigilance).

Il existe de nombreux outils d'accompagnement utiles dans ce cadre (charte, pacte, budget prévisionnel, mandala holistique, outils d'analyse économique, entretiens individuels, sociocratie).

Place des risques financiers pris lors du test et double-activité, temps de mise en place des moyens de production.

Où et quand s'arrêtent le test et l'accompagnement ? Il y a un lien à faire avec l'entrée dans la coopérative dans le cas présenté.

Différentes visions sur la rémunération et le remboursement des investissements.



2^{ème} session

Sources de tension dans un projet collectif :

- L'argent : apports divers, répartition des bénéfices, répartition des charges... Comment faire pour que chacun gagne sa vie ?
- Le temps de travail et la répartition du travail entre chacun.
- Les liens de subordination : qui prends les décisions ? Qui fait quoi ? comment ?
- Dimensions personnelles dans les projets de couple : comment ne pas tout perdre si le projet ne fonctionne pas ?
- Un changement de vie bouscule les équilibres de vie personnelle et professionnelle.

Ce que permet le test :

- Se préparer à fonctionner en société/collectif.
- Le test donne un cadre pour choisir le statut le mieux adapté au collectif après l'épreuve de la réalité.

- Un cadre sécurisé et accompagné : pouvoir tester avant de prendre trop de risques, avoir un regard extérieur, médiateur.
- Les échanges internes non marchands sont plus faciles.

Quels moyens d'accompagner ces collectifs ?

- S'appuyer sur des questions techniques pour lesquelles les accompagnateurs des espaces-test sont perçus comme légitimes (ex : finances) pour aborder les questions des valeurs partagées et des attentes de chacun.
 - > Comment s'organiser
 - > Les statuts
 - > Les flux économiques entre les membres du collectif
- Travailler sur les valeurs, les relations entre les membres du collectif.
- Proposer un cahier des charges commun de l'entreprise.
- Chaque collectif trouve des réponses différentes à des questions qui sont identiques à chaque entreprise/collectif.
- Accompagner à ce que le collectif définisse une répartition juste/équitable du travail et des ressources (ex : répartition du bénéfice en fonction du temps de travail, ou stricte division à égalité, en fonction des apports...).
- Mettre en place des comités locaux d'appui, de paysans, qui peuvent apporter un regard extérieur.
- Une bonne articulation entre l'accompagnateur et le comptable de l'espace-test pour que les choses soient bien claires.
- S'assurer que tous les membres du collectif participent au test.
- Faire intervenir des partenaires hors agriculture comme tiers-regard.

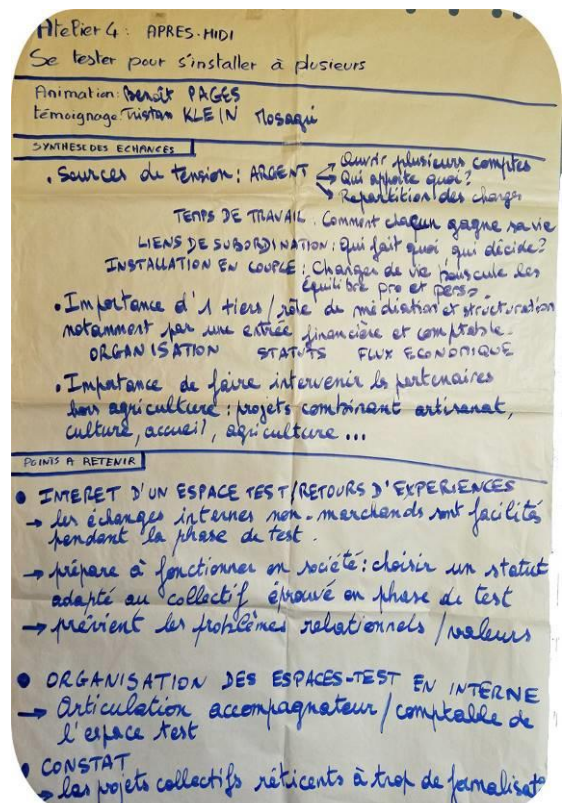
Ce qu'il faut retenir :

1^{ère} session

- Le pacte d'associés permet l'engagement des parties prenantes tout en restant évolutif.
- Un groupe d'appui permet l'ancrage territorial (voisins, propriétaires, élus, tuteurs).
- Eviter les parcours type, faire du sur-mesure, différencier les phases de réflexion et de décision.
- Se concentrer sur l'essentiel grâce à l'espace-test.
- Envisager des modalités de sortie (réversibilité).
- Dédramatiser la notion d'échec du projet collectif.

2^{ème} session

- Intérêt d'un espace-test agricole / retour d'expériences : les échanges internes non marchands sont facilités pendant la phase de test ; le test prépare à fonctionner en société : choisir un statut adapté au collectif éprouvé en phase de test ; prévient les problèmes relationnels liés aux valeurs.
- Organisation des espaces-test en interne : articulation accompagnateur / comptable de l'espace-test.
- Constat : les projets collectifs sont réticents à trop de formalisation.



Atelier 5. Associé à l'essai ? Le test d'activité comme moyen de rejoindre une structure agricole existante

Le test d'activité peut faciliter l'intégration d'un(e) futur(e) associé(e) dans une structure agricole existante (GAEC, SCOP, groupe de commercialisation...).
Comment tester la compatibilité du projet individuel avec le projet collectif ?
Quels rôles doit remplir l'espace-test ? Quelles compétences spécifiques mobiliser pour l'accompagnement de tels projets ? Quels statuts mobiliser ?

Animateurs-rapporteurs : 1^{ère} session – Virginie Rousselin (ATAG) et Hélène Beaulieu (CELAVAR Auvergne) // 2^{ème} session – Virginie Rousselin (ATAG) et Romain Vugier (Les Défis Ruraux)

Témoignages : 1^{ère} session – Claire Lavaur (CIAP Pays de Loire) et Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles) // 2^{ème} session – Thomas Fremont (Îlots Paysans)

Synthèse des échanges :

1^{ère} session

En quoi l'outil espace-test peut-il permettre à des gens d'être à l'essai en vue d'intégrer une ferme existante (un collectif qui s'ouvrirait à de nouveaux associés supplémentaires ou une ferme qui veut tester l'association) ?

Quelques questionnements des participants :

- En quoi le CAPE peut aider dans une transmission ?
- Comment se tester avec un associé quand on n'est pas issu du territoire ?
- Comment le porteur de projet peut-il trouver sa place au sein d'un collectif ?
- Le test est un outil puissant pour tester un projet d'association, mais quel accompagnement est nécessaire pour ajouter cette dimension supplémentaire au test, et qui s'en occupe ?

- *Témoignage Claire Lavaur de la CIAP Pays de Loire*

Le stage parrainage donne un statut de stagiaire de la formation professionnelle (rémunéré) sur la ferme, avec l'idée d'une transmission ou installation-transmission. Le parrain évalue si le porteur de projet est le bon repreneur. Mais il n'y a aucun accompagnement.

Si j'ai besoin de créer du lien avec des paysans en place, il est intéressant d'avoir un paysan référent, qui peut être accueillant, plus un groupe d'appui local (élu, citoyens), mais ce n'est pas dans un objectif d'association-transmission. Il faut donc différencier le paysan « référent du territoire » de l'accueillant. Et il est intéressant d'avoir plusieurs paysans référents du secteur pour que le territoire porte la responsabilité de la réussite ou de l'échec, et participe à l'accompagnement. Le porteur de projet est donc chez ses paysans référents et sur son projet.

Pour la transmission, il faut passer du temps sur son projet, sur sa future ferme et ailleurs, chez d'autres paysans référents. Il faut laisser du temps d'inspiration et d'aspiration.

Pour une transmission très progressive ou une association, qu'est-ce qu'on mutualise, quelle autonomie laisse-t-on ? Il y a séparation des moyens de production (maraichage) pour que le porteur de projet puisse être tout seul.

Par exemple, vente d'une partie du cheptel au porteur de projet en test, transfert de la propriété, gestion de l'élevage sur sa parcelle. Le cédant maintient son revenu et décapitalise au fur et à mesure. A terme, le porteur de projet ne veut pas forcément s'associer, mais mutualiser, et ce n'est pas un problème.

Autre exemple, un laboratoire de transformation accolé à la ferme, avec obligation d'acheter le lait pour que le porteur de projet ait une autonomie de décision.

La CIAP a été sollicité par des cédants. L'ADDEAR et la CIAP ont développé de l'accompagnement de cédant par des pairs et par des cédants. Et ils jouent un rôle de médiateur entre le porteur de projet et le cédant, sont à l'écoute des deux.



Questions-commentaires :

- Nous sommes sur du test d'activité, il est possible que le porteur de projet décide de ne pas s'installer à l'issue du test. Dans ce cas, le cédant décapitalise, mais il n'est pas certain que le porteur de projet reprenne sa ferme.
- Quelle est la configuration de la ferme d'accueil pour que le porteur de projet puisse être autonome (parcelles...) ?

• *Témoignage de Sylvain des Champs des Possibles*

Association et agriculture de groupe font partie du projet politique des agriculteurs des Champs des Possibles : former nos futurs collègues et repérer nos futurs associés.

Le test d'activité en immersion : sur la ferme d'un agriculteur, on élargit le jardin, Les Champs des Possibles achètent du matériel, le tuteur et le porteur de projet se partagent rigoureusement le chiffre d'affaire et les charges. Il y a un objectif de compagnonnage et de pédagogie. Derrière, il y a projet d'association explicite (j'accueille et un porteur de projet restera un jour) ou implicite (un porteur de projet reste alors que ce n'était pas prévu). On s'associe souvent sur même type de production.

Il existe 1 000 solutions techniques pour régler la cohabitation. Mais il y a des questionnements liés aux relations humaines bien plus complexes à gérer à côté.

L'autonomie décisionnelle : c'est un curseur d'autonomie à fixer par le porteur de projet, accompagné par Les Champs des Possibles. Et il faut le repositionner au court du test. Et il faut tenir compte de l'avis du paysan accueillant. C'est un curseur à placer dans une association pour trouver le bon équilibre entre les 2 associés.

Mais il reste beaucoup de questions :

- Comment accompagne-t-on la prise de conscience de l'échec du projet d'association, sans faire de dégâts ?
- Et c'est lié, comment prendre le temps de gérer la « dés-association » (reste des légumes, contrats AMAP à finir...) ?
- Comment gérer la rancœur et la frustration ?

Cas de D. et F. : médiation par un tiers extérieur, comme Les Champs des Possibles. Comment faire coïncider l'envie de F. de monter rapidement en autonomie alors que D. ne s'en sent pas capable ?

1. proposer formation-médiation ;
2. accompagner la montée en compétence/autonomie du/de la futur(e) associé(e) ;
3. mais comment leur faire lever le nez du guidon pour prendre du temps pour le groupe, et pas seulement pour leur activité ?

Cas d'un GAEC et de la gestion de l'implicite / explicite : il y a le projet de repérer son futur repreneur, mais ce n'est pas explicite vis-à-vis des entrepreneurs à l'essai. Il est alors difficile de gérer les projections : sont-ils considérés comme entrepreneurs à l'essai ou comme futurs associés ?

Sur cette question de l'implicite / explicite, il faut expliciter en se donnant des étapes dans le temps. Par exemple, le flou peut être acceptable pendant une certaine période, puis il faut lever ce flou à tel ou tel moment.

Pour le RENETA, il s'agit de se tester, et non d'être testé. Mais la question se pose dans le cas d'une éventuelle association. Est-ce qu'il n'y a pas test du potentiel associé ? En réalité, on teste une future association. On se teste donc mutuellement.

Accompagnement de projet de couple : l'outil « test » est très efficace pour tester un projet d'association et de couple, mais ce n'est pas simple d'accompagner l'intégralité des enjeux : pilotage partagé, médiation avec le territoire, les outils pour travailler ensemble (couple)... On peut donc partir sur l'idée que « on n'enclenche pas le portage si vous ne vous faite pas accompagner » par autre réseau professionnel.

Faute de mieux (environnement relationnel de chacune des structures) en Ile-de-France, ce sont les Champs des Possibles qui portent cette casquette, lourde à porter car ils n'ont pas encore de recul ni d'expertise pour cela.

Enfin, il est important de penser à un temps d'interconnaissance avant de démarrer un projet d'association ou de transmission. Pour cela, une phase de pré-test peut être utile. Le stage paysan créatif, avant une phase de test, peut aussi jouer ce rôle.

2^{ème} session

Plusieurs points de vigilance ressortent suite au témoignage de Thomas Fremont (Îlots Paysans) :

- S'il n'y a pas une volonté partagée de s'associer, il ne peut pas y avoir de test d'association.
- Attention s'il n'y a pas de volonté de la part de l'accueillant d'être accompagné.
- Quand il n'y a pas de contrepartie pour la mise à disposition, cela peut entraîner une frustration non exprimée. Il peut y avoir un désir de « retour sur investissement » à prendre en compte.
- Il est compliqué d'accompagner un groupe en construction, sans « noyau dur initial ».
- Que faire quand l'accueillant n'est pas si « accueillant » ?
- Il peut être difficile de faire sa place dans la ferme d'un autre.

Ce qu'il faut retenir :

1^{ère} session

- Veiller à la réversibilité du test (notamment lorsqu'il y a décapitalisation).
- Il y a nécessité à accompagner la prise de conscience de la non-association (pour éviter les rancœurs, frustrations, colères).
- Etre en capacité de proposer une formation / médiation aux futurs associés.
- Veiller à la montée en autonomie des futurs associés.
- Faire en sorte que les associés puissent s'arrêter pour prendre soin de leur groupe et pas que de la production agricole.

Spécificités d'accompagnement : des couples dans le projet d'association, des « personnalités difficiles » / « caractérielles ».

2^{ème} session

- Clarifier en amont (i) ce qu'est le test et ce que cela n'est pas, et (ii) le contrat entre le porteur de projet, l'accueillant et l'espace-test agricole.
- Définir les différents scénarii possibles tout en se testant dans une association.
- Pas d'accompagnement possible sans demande.
- Pas d'association sans envie de chacun.

Atelier 5 - APRES-MIDI
 Associé à l'essai: le test d'activités comme moyen de rejoindre une structure agricole existante

Animation: Virginie Rousselin (ATAO)
 témoignage: Thomas Fremont (Plats Paysans)

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Plusieurs points de vigilance à l'exemple de Thomas :

- 1- ∅ volonté partagée de s'associer → ∅ test d'association
- 2- ∅ volonté de la part de l'accueillant d'être accompagné
- 3- ∅ contrepartie pour la mise à disposition → frustration non exprimée? désir de retour sur investissement?
- 4- groupe en construction, sans noyau dur initial
- 5- Accueillant pas si "accueillant"?
- 6- Se faire sa place dans la ferme d'un autre.

POINTS A RETENIR

- clarifier en amont: 1- ce qu'est le test et ce que cela n'est pas
- 2- le contrat entre PP, accueillant et ETA.
- définir les ≠ scénarii possibles tout en se testant dans une association.
- pas d'accompagnement possible sans demande.
- pas d'association sans envie de chacun

Atelier 5 - MATIN
 Associé à l'essai: le test d'activité
 Comme moyen de rejoindre une structure agricole existante

Animation: Virginie Rousselin (ATAO)
 témoignage: Claire Davant (CIAP PDL) + Sylvain Pechoux (Champ Postales)

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

D'autres outils existent:
 → stage partenariat avec/sans accompagnement
 → entraide, ...

Test mutuel: on teste le projet d'asso, la coopération. ⚠ "le PP se teste mais il n'est pas testé"?! (Charte RENETA).

Différentes expériences montrent de la réticence minuscules relations techniques sont possibles! cherchent un associé sans l'exploiter au PP.
 ⚠ soupçonne des dispositifs tout ETA.
 Variables pour des associations/transmissibles (décapitalisées)

Ambiguïté: contre projet de certains titulaires qui pré-test; temps d'interconnaissance avant de tester le projet d'association.

POINTS A RETENIR

- Veiller à la réversibilité du test (notamment lorsqu'il y a décapitalisation).
- (Comment?) Nécessité d'accompagner la prise de conscience de la non-association. (Peux exister néanmoins, frustration, colère).
- Être en capacité de proposer formation/médiation entre futurs associés.
- Veiller à la montée en autonomie du futur(e) associé(e)(recherche par l'accueillant)
- Faire en sorte que les associés puissent s'arrêter pour prendre soin de leur groupe et pas que de la production agricole.
- Spécificités d'accompagnement - des couples dans le projet d'association des "personnalités difficiles" / "caractérielles" ...

Expérimenter le collectif en espace-test agricole ... et accompagner l'expérimentation - carte blanche à l'ATAG

Virginie Rousselin et Chantal Tresserra

Nous allons orienter notre propos autour de la question de l'accompagnement à l'expérimentation du collectif.

Lors d'un des ateliers d'hier après-midi, une question s'est posée sur l'enjeu du collectif en espace-test agricole : au fond, est-ce une réelle demande de la part des porteurs de projet ou ne serait-ce pas un idéal porté par les accompagnateurs ?

Pour introduire cette matinée, nous vous proposons de donner la parole à une porteuse de projet. Amélie a fait son BPREA ici et porte un projet d'installation en collectif. Elle a notamment exprimé l'envie d'aller tester le collectif dans un espace-test. C'est donc la bonne opportunité pour qu'elle nous explique ses attentes, comment elle se projette dans un espace-test, notamment sur la question du collectif.

A noter qu'il s'agit d'un projet d'installation dans une ferme que se libérera dans 4 ans. Elle a donc une ferme, ce qui est assez rare et cela lui laisse 4 ans pour formaliser son projet, trouver des associés, etc.

Amélie, a fait un BPREA à la MFR Inéopole Formation MFR Midi-Pyrénées

J'ai fait mon BPREA à Brens en 2016-2017. Les interventions de l'ATAG m'ont amenées à réfléchir à la dimension collective dans mon projet agricole. J'ai un projet d'installation en arboriculture sur une ferme familiale actuellement en fermage en Ariège. Le fermage prenant fin en 2022, je me suis dit que c'était une chance pour prendre le temps de se former et trouver les personnes avec qui s'installer.

J'ai envie d'aller sur un espace-test agricole avec mes futurs partenaires pour aller au-delà des grands mots, pour voir ce qui se cache derrière la notion d'engagement, au-delà des grands discours.

Comment tu te projettes dans un espace-test agricole ?

Je me projette dans l'année qui vient dans de la prospection, pour trouver les gens ayant des envies communes, avec lesquels ça serait éventuellement possible de s'installer, où les ateliers concordent.

En termes d'espace-test agricole, j'avais l'Essor Maraicher en tête parce que c'est ce qu'on a connu à Brens. Cependant, en assistant aux ateliers hier, j'ai découvert qu'il y avait milles possibilités, milles formats possibles d'espace-test.

J'aimerais donc venir avec des personnes qui ont envie de s'installer, pour passer de la théorie à la pratique, vérifier finalement ce que "travailler ensemble" signifie.

Qu'as-tu retenu des ateliers? Qu'est ce qui t'a marqué dans les échanges avec ton regard extérieur?

Finalement, sur les espaces-test, il y a pas mal de collectif mais qui n'est pas forcément choisi du départ. Il y a donc parfois un fossé entre l'attente des animateurs et les envies

réelles des personnes sur le lieu. Un projet agricole, j'ai l'impression que c'est un projet très personnel, où les personnes ont envie de réaliser leurs projections, leurs envies.

Nous accueillons dans notre espace-test un projet en association où le test est utilisé pour valider la capacité de deux personnes à pouvoir s'associer. C'est assez classique, mais dans cette situation la personne a déjà fait l'expérience de deux tentatives d'association au cours de son test. Elle est dans la dernière année de son contrat CAPE. Elle vient à nouveau de renoncer à travailler avec une troisième personne, cette fois-ci à l'issue d'une formation sur le travail collectif, donc sans même avoir expérimenté le travail avec elle. Comment te projettes-tu dans le choix de la personne? Tu as 4 ans pour le travailler, est-ce que tu veux d'abord construire ton projet personnel pour ensuite aller chercher les partenaires, ou est-ce que tu veux dès le départ co-construire le projet avec les personnes, et donc attendre presque le dernier moment, une fois que l'équipe est constituée, pour commencer le test ?

Pour moi, ce serait plutôt le second scénario. Au départ, je pensais d'abord m'installer puis trouver les personnes. Avec le recul, je me suis rendu compte que cette logique était erronée car j'allais avoir mis des choses en place et les gens allaient être obligés de se greffer à mon projet. J'ai plutôt envie de construire quelque chose de commun où on va arriver ensemble sur un espace-test. En arboriculture, ce n'est pas évident de trouver un espace-test, il y en a peu en France, et l'arboriculture c'est un cycle long donc ça n'a pas de sens d'aller seule sur un espace-test. D'ailleurs, on pourrait même envisager de travailler sur un autre support que l'arboriculture. Par exemple, le maraîchage donne vite des résultats de production et peut servir de prétexte, de support à une future collaboration qui envisagera au final une autre production (élevage, apiculture..). Il faut aussi que les collaborateurs aient envies d'aller sur un espace-test. Cela ne correspond pas forcément à tous les profils.

*« Il y a parfois un fossé entre l'attente des animateurs et les envies réelles des personnes en test »
(Amélie)*

Comment imagines-tu trouver ces personnes ?

C'est encore une grande question pour moi. J'ai commencé à naviguer sur les sites où j'ai découvert des annonces en pagaille. Je peux en mettre aussi une mais c'est un boulot de tri, de lecture, de rencontre. Je suis allé à un café paysan aussi, ce qui m'a aidé à élargir mon champ des possibles en matière de production. Par exemple, ça pourrait être de l'élevage avec de la médiation animale ou alors pour produire de la laine fermière parce qu'il n'y aura peut-être pas assez de surface pour une production à titre principal. Comment cette future collaboration va naître reste pour moi une grande question. Par contre, Je n'ai pas cette attente par rapport à l'espace-test : pour moi, ce n'est pas le lieu pour trouver les collaborateurs.

As-tu déjà une idée de ce que tu attendrais d'un accompagnement sur un collectif dans un espace-test ?

Je pense spontanément à un appui technique. Au-delà de ça, j'attendrais un accompagnement sur la dimension humaine du projet et sur la réflexion sur les formes juridiques,

l'organisation du travail... A part la notion qu'on vient à plusieurs, je ne crois pas qu'il y ait de grandes différences avec un porteur de projet qui viendrait seul.

Un peu de théorie sur les groupes, *Virginie Rousselin*

N'étant pas spécialistes des espaces-test agricoles, nous ne pouvons vous apporter qu'un regard de côté sur l'accompagnement de groupe. Notre propos ce matin est de partager avec vous certains outils et apports théoriques qui nous ont été utiles dans la manière de réaliser nos accompagnements à l'ATAG.

Chaque atelier thématique correspondait à des situations différentes d'expérimentation du collectif : lieux test dispersés, coprésence sur un lieu-test, expérimenter le faire ensemble, se tester pour s'installer à plusieurs ou encore tester une nouvelle association.

Cela amènerait-il à se dire que dans les espaces-test agricoles, il y aurait 5 types de collectifs différents ? Peut-on parler de groupe dans toutes ces situations ?

Pour répondre, nous avons envie de revenir de manière un peu plus structurée sur la notion de groupe, que nous avons commencé à aborder hier matin lors de la conférence d'ouverture.

Au regard de la définition théorique de la notion de groupe, on peut s'interroger sur son application dans le cas des espaces-test agricoles.

Le but commun

Le groupe se définit par la notion de but commun et de l'activité qui est produite ensemble. Être en interaction ne suffit pas à faire un groupe.

Par exemple, le RENETA est un réseau de praticiens. Vous produisez ensemble des échanges, de la capitalisation, du compagnonnage... donc le but est bien défini.

Quand plusieurs personnes évoluent sur un espace-test, on peut s'interroger sur le but commun recherché. Par exemple, quand les personnes sont dans des lieux-test dispersés, quelles sont les activités qui vont faire que les personnes se sentent appartenir au même groupe ? Dans les espaces-test agricoles, on peut dire que ce sont des groupes, mais de natures très différentes : collectifs sur des lieux dispersés, porteurs de projet en coprésence,

« Dans les espaces-test agricoles, il y a des groupes de natures très différentes. Il y aura donc des postures d'accompagnement différentes à adopter »

porteurs de projet futurs associés... En conséquence, il y aura des postures d'accompagnement différentes à adopter.

Des entrées / sorties fréquentes

Un groupe a besoin de savoir avec qui il avance, qui fait partie ou non du groupe à un moment donné. C'est donc tout le processus d'inclusion/déclusion à prendre en compte. Cela pose la question de l'accompagnement des entrées-sorties.

Le sentiment d'appartenance

Le groupe doit avoir une structure visible de l'extérieur, mais il se vit aussi dans la tête.

Par exemple, de l'extérieur, on voit le groupe de l'Essor Maraîcher ou le groupe des animateurs RENETA. Mais il n'y a pas de groupe s'il n'y a pas des individus qui se sentent y appar-

tenir. Ce n'est donc pas seulement l'organisation dans sa dimension visible (ex. règles de fonctionnement), c'est aussi un sentiment d'appartenance qui apparaît être tout aussi important.

A titre d'exemple, les Rencontres Nationales permettent de développer le sentiment d'appartenance des animateurs au RENETA.

Construire le sentiment d'appartenance

Le sentiment d'appartenance se construit mais ne se décrète pas : ce n'est pas en arrivant physiquement sur un espace-test agricole qu'on se sent y appartenir. Pour cela, il faut :

- **Du temps** : en tenant compte du fait que sur un espace-test, le temps est limité.
- **Une bonne interconnaissance** : c'est difficile de se sentir appartenir à un groupe quand on ne le connaît pas assez bien. Par exemple, quand nous intervenons auprès des magasins de producteurs, nous vérifions s'ils sont capables de dire le nombre de producteurs, leurs noms, où ils habitent, quels sont leurs productions... On a l'impression d'enfoncer des portes ouvertes, mais quand on le traduit dans les faits, ce n'est pas du tout une évidence. Nous sommes souvent sollicités dans des groupes où il y a un niveau d'interconnaissance vraiment faible. Dans un groupe qui a une histoire, il s'agit de permettre à celui qui arrive d'être intégré, de lui donner les moyens de s'approprier l'histoire, de connaître les différents acteurs.
- **Des points communs qui nous rapprochent** : il est plus difficile de se sentir bien dans un groupe quand il y a des centres d'intérêt très différents et qu'il n'y a pas d'élément de culture commune.
- **Un but qui a du sens pour moi** : si on souhaite favoriser du collectif dans des lieux dispersés, il faut s'interroger sur le sens que cela peut avoir pour le porteur de projet en espace-test agricole. Plus ce sens va être explicite, plus on développe le sentiment d'appartenance.
- **Une adéquation avec mes besoins et compétences** : dans l'atelier "Associé à l'essai", nous avons évoqué la question de l'équilibre dans ce que chacun apporte et retire du groupe, ce qui doit être en adéquation avec nos besoins.
- **Une place claire qui me convient** : il faut que le groupe corresponde à nos valeurs, à nos centres d'intérêt mais aussi qu'on y ait du plaisir. On peut être dans un projet collectif en adéquation avec nos valeurs, mais l'ambiance lourde plombe l'envie de s'y impliquer. A ce titre, la convivialité contribue au sentiment d'appartenance: on n'est pas que dans la réflexion, on passe aussi un bon moment ensemble.
- **Un leadership auquel j'adhère** : il faudrait une journée entière sur la notion de leadership mais l'idée est de savoir se reconnaître mutuellement et d'accepter la manière dont le leadership est pratiqué : collégial, partagé ou autres... Cela peut être un élément de dés-adhésion dans un groupe quand il est pris par certains.
- **Le sentiment d'être reconnu et apprécié** : c'est savoir se donner des signes de reconnaissance, savoir se dire merci. Par exemple, au Gerموir, tous les ans, ils prennent du temps pour exprimer et partager leurs réussites. Il s'agit d'exprimer à chacun, la manière dont il est important pour le groupe, comment on reconnaît sa valeur.
- **Un nom, une identité dans lesquels je me reconnais** : la charte graphique, le logo, l'identité visuelle... tous ces éléments venus du marketing disent quelque chose sur le

« Le sentiment d'appartenance se construit, il ne se décrète pas »

sentiment d'appartenance. Par exemple, dans l'atelier, Joseph soulignait qu'il avait un tee-shirt Terracoopa.

« Il faut avoir conscience qu'à chaque entrée/sortie de testeurs, le groupe régresse dans son fonctionnement collectif »

Le GAEC qui s'appelle "Dupont et fils" et dans lequel il y a un associé qui n'est pas de la famille, on peut s'interroger sur la manière dont le nom va nourrir le sentiment d'appartenance. Le nom reflète aussi l'esprit du groupe.

L'appartenance n'est pas immédiate mais se cultive, surtout dans des groupes avec des entrées sorties régulières. Il faut avoir conscience qu'à chaque entrée/sortie de testeurs, le groupe régresse dans son fonctionnement collectif. Il y a besoin de gérer cette transition.

L'appartenance se cultive selon le niveau d'engagement recherché dans le groupe

Peu importe, les choix des mots mais il faut savoir qu'avant de coopérer (qui est le stade abouti du travail collectif), il y d'autres étapes :

- **la collaboration** : chacun apporte sa petite pierre. Ce qui est produit revient à la somme des productions individuelles.
- **la coordination** : c'est la somme des productions, ajustées les unes par rapport aux autres : on va ensemble dans une certaine direction.
- **la coopération** : ce que l'on fait ensemble sera différent de ce qu'on aurait fait chacun séparément. On va faire quelque chose de plus enrichissant, de plus ambitieux que si on l'avait fait chacun de son côté.

Quel niveau d'engagement veut-on tester ?

Il est bien important de clarifier les intentions du niveau d'engagement voulu si on veut éviter les tensions. Le choix des mots importe peu du moment qu'on est au clair sur leur signification et le sens qu'on veut leur donner.

Un exemple issu de l'atelier "Associé à l'essai" : quand on décide de permettre à des gens de tester leur activité sur un lieu test ou une ferme existante, on appréhende les choses différemment selon qu'on souhaite tester une simple collaboration ponctuelle ou une coopération en vue de s'associer.

La cohésion d'un groupe est le résultat de la cohérence de la structure et des modalités de coopération entre les membres

Autrement dit, il ne suffit pas d'avoir une organisation optimale (règles de fonctionnement formalisées, projet clair..) ou que l'outil soit bien adapté par rapport au besoin pour que cela fonctionne. A l'inverse, porter son attention uniquement sur le vécu et le ressenti du groupe, la relation entre les personnes, l'échange, la discussion sans tenir compte de l'organisation n'aura pas de meilleurs résultats.

On ne peut pas négliger un aspect au seul profit de l'autre : cohérence du projet et modalités de coopération vont de pairs.

Quelques points clés à travailler avec un groupe

- **Motivations de l'individu à être dans le collectif** : il n'y a pas de groupe qui va bien si chacun n'est pas clair dans ce qu'il est dans le collectif. Il y a besoin d'interroger régulièrement les motivations à être dans le collectif : en quoi cela correspond-il à ses va-

leurs, ses besoins ? Quel plaisir y trouve-t-il ? Le collectif est quelque chose qui dépasse l'individu mais il ne tiendra pas s'il n'est pas ancré dans les individus.

- **Le projet commun** : qu'est ce qui nous rapproche ? Qu'est-ce qu'on fait ensemble ? Vers où va-t-on et comment ?
- **L'organisation et les règles de fonctionnement** : comment sont prises les décisions ? Comment travaille-t-on ensemble ?
- **La communication et la qualité des relations**
- **Les frontières du groupe** : qui est dedans, dehors ? Comment intègre-t-on le groupe ?

Ce sont des grilles de lecture que nous partageons dans les processus d'accompagnement et qu'on peut retrouver dans beaucoup de groupes que ce soient des GAEC, des magasins de producteurs, des espaces-test agricoles, des associations...

Echanges avec la salle

Par rapport au témoignage d'Amélie, je me pose des questions sur le rapport entre les motivations individuelles et le projet commun. Avez-vous des conseils quand on observe que le projet ne peut être viable que s'il est partagé et mené en commun ? Quand une personne se retire, le projet peut-il continuer ? Au regard de ce qui a été dit ce matin, il semblerait que non...

Virginie Rousselin : en tant qu'accompagnateur, on a le rôle, à la fois de soutenir le collectif, les motivations, et en même temps de mettre en garde sur les points de vigilance sans démotiver. Si nous sommes là, c'est aussi parce que nous croyons que le collectif est plus fort que les individus. Cependant, un groupe évolue perpétuellement surtout dans le cadre d'un espace-test. La question est comment le groupe accepte de construire en tenant compte que certains vont partir, d'autres arriver...

« Si nous sommes là, c'est parce que nous croyons que le collectif est plus fort que les individus »
(Virginie Rousselin)

Chantal Tresserra : on voit de plus en plus de collectif où les personnes partent du principe qu'elles ne s'engagent pas pour la vie, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Le projet se construit donc presque déconnecté de la personne.

Claudette Formantin (L'Essor Maraîcher) : je trouve ça même un peu dangereux de se dire que le projet est la priorité première et qu'il doit vivre à tout prix parce que certains n'oseront pas s'en désolidariser. Ils ont l'impression que tout va s'arrêter à cause d'eux. En tant qu'animateur d'espace-test, on n'a pas à introduire le postulat qu'il faut que le projet persiste. S'il y en a un qui souhaite partir, il faut qu'il se l'autorise.

Jean-Louis Colas (Les Champs des Possible) : il y a besoin de poser les bases dès le départ de l'accompagnement du groupe car si elles ne sont pas solides, cela peut être douloureux pour les autres si l'un d'eux souhaite quitter le groupe.

En partant du cas d'un lieu test permanent où il y a 3 porteurs de projet et des accompagnateurs, où se situe la frontière du groupe ? Ce sont les porteurs de projets ou les porteurs de projet + les accompagnateurs ?

Chantal Tresserra : C'est précisément l'objet du témoignage à venir de l'Essor Maraicher, mais je peux apporter quelques éléments de réponse.

Dans le travail d'accompagnement de l'Essor Maraicher, une des premières étapes a été de définir les frontières. Très vite, cela a mené à distinguer une structure et 3 groupes : le groupe des maraichers, le groupe des encadrants et le groupe des administrateurs. Chaque groupe avait une demande (plus ou moins explicite), des attentes et des besoins différents. Cela a conduit à une clarification : on ne va pas tout traiter d'un bloc.

Que mettez-vous derrière la notion de leadership ?

Chantal Tresserra : c'est une notion qui n'est pas facile à travailler avec les groupes. Il y a souvent un rejet de cette notion.

Virginie Rousselin : c'est un sujet central mais très compliqué à traiter rapidement. Il est question de savoir qui porte le projet, qui met l'énergie pour que le projet avance, qui a une part importante dans la gouvernance du projet, le fait avancer.

Cela peut être collectif ou centré sur une ou quelques personnes. Toute la question réside dans le mode de leadership que le groupe souhaite avoir et quels moyens il se donne pour que cela puisse fonctionner.

C'est une question de fonction : certaines personnes vont être plus disposées pour assurer cette fonction et pourtant on peut souhaiter que ce soit collégial. Si c'est le cas, il faut penser les moyens que le groupe se donne pour "contrecarrer" les aptitudes personnelles pour arriver à quelque chose de collégial.

Il y a beaucoup de groupes où les conflits et tensions viennent de ces questions. C'est un point important mais difficile à travailler.

C'est plutôt un ensemble de fonctions qui restent nécessaires pour que le groupe avance et reste en mouvement.

Une question qui s'adresse à tous : lors de l'entrée en test, avez-vous déjà refusé quelqu'un qui n'avait aucune appétence pour le collectif, où on sent que les règles seraient subies pour bénéficier uniquement du service ?

Tristan Klein (CAE Mosagri) : la réponse vient plus dans le processus qu'on met en place pour que les gens accèdent au collectif et cheminent vers le collectif. Il y a plein de gens qui arrivent avec des grandes envies dans le collectif mais qui, dans la réalité, ne vont pas les mettre en pratique. En revanche, d'autres arrivent avec l'impression de n'avoir pas de disposition ou d'intention sur le collectif. Selon la manière dont on construit le parcours d'intégration dans le collectif, certains peuvent ressortir plus convaincus et plus impliqués que d'autres pourtant très motivés au départ.

Il s'agit donc de se concentrer sur le processus d'accompagnement de la découverte du collectif à mettre en place plutôt que de juger à priori sur les capacités de la personne.

C'est la même question que l'entrée en test : soit on pose des critères à priori, soit on offre un parcours d'accompagnement.

Claire Quintin (A Petits PAS) : dans l'atelier « Se tester pour s'installer à plusieurs », nous avons fait la distinction entre plusieurs niveaux de collectif. Dans un espace-test agricole, il y a des règles minimum (parfois légales) à respecter dont il faut effectivement s'assurer que la personne s'engage à les respecter. Ensuite, il y a un niveau qui va faire que sans cela le projet n'est pas viable (savoir vendre, parler à d'autres gens).

Il y a enfin la dimension collective portée par l'espace-test, qui sera un peu la cerise sur la gâteau, qui fait que s'il arrive à rentrer dans une dynamique collective avec les autres projets, avec son territoire, avec ses clients, ça donne une autre dimension au projet.

Chantal Tresserra : quand on a travaillé avec l'Essor Maraîcher, la question était ressortie de savoir si c'était un espace de services ou un espace collectif.

Pour le Conseil d'Administration et les encadrants, l'espace-test agricole devait être un espace collectif alors que les maraîchers, qui étaient là dans un projet personnel, n'avaient pas forcément l'envie du collectif. Cela a quand même évolué depuis.

Pierre-Henri Roussel (Le Gerموir) : nous avons eu un porteur de projet qui a affirmé clairement son intention d'utiliser le dispositif au maximum pour son projet. Avant son entrée, le CA s'est questionné sur sa position par rapport à ça, et l'a finalement accepté. Ce que je retiens, c'est la nécessité de définir un cahier des charges (un cadre) très précis. Par exemple, s'il y a des chantiers collectifs : comment ça se passe, combien il y en a...

Retour sur deux accompagnements de l'ATAG dans le cadre d'un espace-test agricole

Témoignages de Claudette Formantin (L'Essor Maraîcher) sur « Vivre la coprésence sur un lieu » et de Joseph Le Blanc (Terracoopa) sur « Tester un projet à plusieurs sur un lieu-test »

La demande

L'Essor Maraîcher (EM) : mettre en place des outils pour mieux travailler ensemble.

Terracoopa (TC) : aider un collectif qui a vécu des départs de membre du groupe initial à se consolider.

La demande exprimée par les animateurs correspond-elle au besoin ? Quelle vraie demande des participants ?

La première étape serait de clarifier la demande. On s'aperçoit qu'il y a des demandes explicites qui peuvent être d'ordre fonctionnel (EM), ou plus relationnel (TC), bien que la réalité révèle souvent un besoin sur les deux niveaux.

Quelle était la situation au moment de la demande ?

Claudette Formantin : nous étions tous en train d'expérimenter la mise en place d'un espace-test agricole, donc dans la découverte. La demande découle d'une situation de crise au sein de l'espace-test, aggravée en pleine saison par la panne d'une pompe. Il a fallu un peu de temps pour diagnostiquer la panne et réparer, tandis que les maraîchers étaient très tendus face aux conséquences sur leur production.

Aucun de nous n'était préparé, nous n'avions pas pris le temps de réfléchir sur la dimension collective. Nous n'avions pas assis les bases du groupe, notamment les 3 groupes évoqués précédemment.

L'accompagnement a beaucoup aidé à définir les rôles de chacun.

Chantal Tresserra : lors du premier contact, Claudette n'a pas exprimé les choses aussi clairement. Le conflit, la tension n'étaient pas si clairement identifiés. C'est important à préciser car souvent on est sollicité pour des besoins d'organisation, d'amélioration du fonctionnement, bref des demandes très pratico-pratiques, qui cachent d'autres questions.

Joseph Le Blanc : j'avais fait intervenir Virginie il y a une dizaine d'années auprès d'un collectif dans l'Aude, donc j'avais vu l'intérêt d'avoir quelqu'un d'extérieur pour aider le groupe à se constituer.

Dans le cas du collectif de la Condamine, le groupe, qui avait un certain engagement militant, qui s'affirme comme collectif, a répondu à un appel à projet de la Métropole de Montpellier. Ils ont ensuite fait le choix de rejoindre Terracoopa. Ils ont donc leur propre histoire et je leur ai proposé de faire intervenir l'ATAG pour les accompagner dans l'organisation du collectif. Ils n'étaient pas prêts à ce moment-là, ou du moins, n'en ressentaient pas le besoin. Ils considéraient avoir les outils et avoir juste besoin de temps pour les mettre en place. Quelques mois plus tard, 2 des 6 membres initiaux ont annoncé leur départ. L'intention était de partir avant de s'embrouiller pour rester "copains". L'une des personnes étaient perçue comme leader par beaucoup de monde. Le groupe s'est donc retrouvé dans une situation un peu flottante.

Vu de l'extérieur, on voyait l'enjeu organisationnel et à l'arrivée de l'ATAG ils ont tout de suite resserré la demande sur des aspects très pratiques.

Chantal Tresserra : comprendre la demande amène à poser clairement le contrat avec les participants.

Le process d'intervention

L'Essor Maraicher

L'ATAG avait 3 casquettes : accompagnatrice, formatrice (apport de connaissances) et médiatrice (gérer un conflit de personnes, avec le refus d'une des parties de participer à cette médiation).

Phase 1. Le diagnostic

La première phase s'est déroulée sur 2 mois, le temps étant un critère de faisabilité notamment par rapport aux questions de disponibilités et de coût. Nous avons calibré un travail de 12 heures. Il s'agissait dans un premier temps de conduire des entretiens individuels. Dans ce cas, 10 personnes (6 porteurs de projet, 2 animateurs/encadrants, la coordinatrice et le président de l'Essor Maraicher).

L'objectif de cette phase d'entretien était de percevoir comment était vécue la situation pour chaque partie prenante, de libérer la parole. C'est vraiment une phase d'identification par l'expression de chacun de ses membres. C'est la prise en compte de l'individu. On ne la pratique pas systématiquement mais dans ce cas, elle paraissait très importante.

Une exploration de la documentation (règlements intérieurs, contrat CAPE...) a été menée en complément des entretiens pour avoir tous les éléments de la structure.

Il y a ensuite eu un temps de restitution et de partage du diagnostic de fonctionnement relationnel et organisationnel où nous avons amené un regard extérieur.

Nous avons fait le choix de le faire en deux temps :

1. Partage du diagnostic avec les maraichers et les encadrants
2. Partage avec les membres du CA

Il s'agissait de groupes avec des interactions parfois très limitées et des attentes très différentes. On ne voulait pas d'interférence sur leur retour par rapport au diagnostic.

L'étape suivante était de définir les axes de travail prioritaires.

Phase 2. Formation / Action

La seconde phase s'est déroulée sur 2 mois avec l'appui à la mise en œuvre du plan d'action, soit 4 séances de travail de 3h30. Il est important de le souligner : le temps doit être resserré pour tenir compte des impératifs de chacun.

Sur la base du vécu, ces temps ont permis des apports théoriques et pratiques sur ce que le diagnostic avait permis d'identifier : la communication interne, la circulation de l'information, le fonctionnement de l'espace-test, l'accompagnement comptable et les relations financières, le départ des maraichers et l'enjeu du tuilage...

Tout cela a donné lieu à des nouveaux outils de communication : tableaux d'affichage, fiches méthodologiques, procédures...

Il y a eu un travail de clarification de procédures notamment sur l'accueil de nouveaux porteurs de projet, le fonctionnement comptable.

Le règlement intérieur a été retravaillé avec les parties prenantes pour susciter l'adhésion.

Claudette Formantin : sachant qu'il y a des entrées/sorties, cela pose pour nous la question de savoir à quel moment il faut revoir les procédures, règlements... Cela me questionne encore aujourd'hui pour pouvoir ré-impliquer les nouveaux arrivants, prévoir une phase d'inclusion, pour qu'ils apportent quelque chose au groupe.

Chantal Tresserra : un point important était la clarification des 3 groupes comme nous l'avons évoqué plus haut ainsi que le besoin de créer un référentiel commun sur la façon de communiquer. On s'est concentré sur quelques éléments clefs, par exemple le fait que certains ne se disaient pas bonjour en arrivant : cette information, qui paraît anecdotique, était intéressante à prendre en compte et à creuser pour aller chercher ce qu'il y a derrière.

Phase 3. Consolidation / Bilan

Nous avons décidé d'un format sur 4 heures.

Entre temps, des nouvelles personnes étaient arrivées ce qui a permis de reprendre ce qui avait été fait et d'analyser les écarts. Il s'agissait également de vérifier comment chacun se sentait au sein du groupe.

Claudette, tu as parlé de phase d'inclusion. Peux-tu préciser?

Claudette Formantin : il s'agit d'être beaucoup plus clair sur les façons de fonctionner, les objectifs de la structure. Cela pose la question de savoir jusqu'à quel niveau d'information on va pour le décider à entrer ou pas en test. Donc l'inclusion, c'est mieux préparer les supports d'information pour le candidat.

Chantal Tresserra : il y avait eu aussi l'attention portée sur l'accueil par les maraichers en test, une forme de tuilage entre maraichers.

Avez-vous mis en forme une sorte de "rituel" ?

Claudette Formantin : on prend effectivement plus de temps à l'accueil des nouveaux : visiter le lieu, expliquer les outils, l'échange avec les personnes présentes.

Chantal Tresserra : il y a quelques temps, l'accueil était l'affaire de l'animatrice. Ce travail a permis de se rendre compte que les testeurs avaient un rôle important dans l'accueil. Aujourd'hui, cela semble évident.

Claudette Formantin : on s'est aussi rendu compte que les maraichers aimeraient aussi participer au recrutement puisque c'est quelqu'un de nouveau qui rentre dans leur groupe.

Terracoopa

Choix d'un format "formation" de 7h avec les personnes, plus la participation de l'animateur. Un point important est le choix du lieu : dans ce cas, on l'a fait sur leur lieu, ce qui ne s'est pas avéré très judicieux, d'abord parce qu'il y faisait froid mais surtout parce que c'est leur lieu de vie avec les interruptions durant le déroulement. Le choix du lieu est donc toujours important. On le réalise parfois après.

Joseph Le Blanc : le format d'une journée est très court. Pour un collectif où il y a pas mal de choses à mettre sur la table, c'est très court, mais ça révèle aussi la difficulté à donner de la légitimité au temps qu'on prend pour parler d'organisation. En tant qu'accompagnateur, j'ai toujours l'impression de négocier ce temps-là. Le fait de le présenter comme une formation a l'avantage de le faire percevoir comme un moment où quelqu'un d'extérieur vient avec du contenu et pas juste de se réunir pour parler (même si c'est ce qu'on a fait).

Claudette Formantin : c'est important qu'il y ait aussi des coupures entre les moments de réflexion pour digérer, réfléchir, arriver avec de nouvelles questions...

Chantal Tresserra : sur la journée, nous avons pu travailler l'interconnaissance. Qu'est-ce que chacun sait des autres, comment je me sens, comment fonctionne le groupe, en alternant des temps théoriques et de mises en pratiques. On a terminé en proposant un auto-diagnostic partagé avec un exercice très pratique : identifier les points positifs de l'aventure et les points d'amélioration.

C'était une action de remise en confiance au sein du groupe après les aléas qu'ils venaient de vivre. J'ai perçu quand même de nombreux non-dits : on a travaillé sur l'organisation mais j'ai senti qu'il y avait des choses plus profondes que des entretiens individuels auraient pu explorer.

Qu'en reste-il aujourd'hui?

Retour de Nicolas et Corinne, maraichers à L'Essor Maraicher

Nicolas : je suis arrivé début 2016, le travail sur le groupe venait d'être conduit. J'ai participé à la réunion de bilan.

Chantal Tresserra : quelles étaient tes attentes par rapport à cette notion du collectif ?

Nicolas : nous sommes arrivés à deux avec l'envie de tester le travail à deux avec ma compagne, et de voir ce que l'on allait pouvoir mettre en œuvre avec les autres marai-

chers. On se disait peut-être aussi qu'on pourrait trouver des gens avec qui développer des outils de travail en commun, voire des associés par la suite. Dès lors qu'on a commencé la production, c'était beaucoup plus dur de trouver des associés.

Chantal Tresserra : comment avez-vous vécu les temps d'inclusion ?

Nicolas : ça s'est passé assez facilement. Nous avions envie qu'il y ait des outils pour le collectif, soit qu'on s'attendait à trouver, soit qu'on souhaitait mettre en place. Nous étions donc disposés à cela par rapport à quelqu'un qui n'aurait pas pensé à ces choses-là. Sur 4 ateliers, deux sont partis en même temps donc l'équipe a été renouvelée à moitié. Je connaissais déjà Corinne qui était sur place, et ma compagne l'autre maraicher qui est arrivé en même temps. C'était donc assez facile pour nous de trouver de la cohésion vu qu'on se connaissait un peu.

Chantal Tresserra : Corinne, tu étais là avant, pendant et après. Aujourd'hui, tu as quitté l'espace-test. Quelle sont les différences que tu as pu percevoir ?

Corinne : pour reprendre ce que disait Nicolas en parlant d'inclusion, pour ma part, je suis arrivé dans un groupe qui semblait très soudé. Je n'avais pas d'attente particulière sur le collectif. Pour moi, intégrer la couveuse allait dans la suite de mes études. L'intervention de l'ATAG a permis d'apaiser immédiatement les choses.

C'est surtout la définition des rôles et des responsabilités qui étaient difficile à identifier. Cela avait pour conséquence de tout mélanger : les porteurs de projet se permettent parfois des choses qu'ils ne devraient pas. Claudette recevait tout avec plus ou moins de bienveillance. La définition des rôles a apaisé beaucoup de choses. J'ai l'impression que ça a ressoudé les maraichers pour travailler avec Claudette. On a pu donner de notre temps pour travailler sur le règlement intérieur.

Les outils ont permis de mieux gérer le quotidien.

J'ai envie de préciser que ce sont des outils qui restent fragiles dans le quotidien : si les personnes n'ont pas envie de s'en servir, ça ne marchera pas. C'est quelque chose à avoir à l'esprit en permanence pour que cela fonctionne.

Nicolas : les outils mis en place fonctionnent aujourd'hui dans la mesure où on est là pour les faire vivre, les relancer. Nous avons des réunions hebdomadaires où tout le monde est fortement convié à être présent.

Pour vous, animateurs d'espaces-test, ces questions ont beaucoup d'importance, mais finalement pour nous, porteurs de projet qui sommes là au quotidien, c'est aussi important de voir la réalité du métier d'animateur, l'envers du décor. Ça nous aide à comprendre les problématiques et à poser les relations entre coordinateurs et porteurs de projet.

Claudette Formantin : ce qui est intéressant, c'est la réaction de Nicolas, parce que ces outils de fonctionnement marchent bien si les porteurs de projet s'approprient l'animation et que ça ne repose pas que sur l'animateur de l'espace-test.

**« Les outils de fonctionnement marchent si les porteurs de projet s'approprient l'animation et que ça ne repose pas que sur l'animateur de l'espace-test »
(Claudette Formantin)**

Par ailleurs, on parlait précédemment du départ du groupe et des frontières : on s'aperçoit que pour Corinne, on ne sait pas très bien situer la fin et le départ. Corinne a terminé son CAPE puis elle est encore restée très impliquée dans le projet avec de la mutualisation avec les maraichers en test. Je ne sais pas si c'est gênant cette frontière floue, mais c'est vraiment une transition qui se passe dans de bonnes conditions et un tuilage qui est fructueux.

Joseph Le Blanc : à la Condamine, les cinq personnes vues à la formation sont toujours là, tout en intégrant l'idée qu'ils peuvent aussi chacun partir à un moment donné. Ce qui pose d'ailleurs d'autres problématiques contractuelles, notamment avec la Métropole qui aimerait savoir qui est là ou pas.

Dans l'organisation du collectif, notamment les prises de décisions, ils ont gardé un fonctionnement décidé lors de la formation, avec des responsabilités par ateliers.

Sur la périodicité des réunions, ils se sont relativement bien calés avec des agendas partagés.

En revanche, les questions sous-jacentes, notamment sur les objectifs ou les questions de revenu de chacun, restent relativement tabous. Pour l'instant, ils ne dégagent pas de revenu donc c'est un sujet qui est remis à plus tard. Je sens bien qu'il faudra en parler le moment venu.

Quelques éclairages complémentaires sur l'accompagnement de l'expérimentation du collectif, *Virginie Rousselin*

J'ai entendu que le suivi-accompagnement était une des fonctions clef de l'espace-test agricole.

Il ressort qu'il y a pleins de volets à accompagner : technique, comptable, financier et plus spécifiquement ce qu'on voit aujourd'hui, à savoir « expérimenter les collectif ». Il s'agit donc d'une des multiples facettes de l'accompagnement des espaces-test agricoles.

Il y a plusieurs conditions pour mener ce type d'accompagnement :

Pas d'accompagnement sans vraie demande

C'est un point qui est ressorti de plusieurs ateliers : le manque de demande de la part des porteurs de projet. C'est dans le rôle de l'animateur de susciter l'envie mais aussi d'accepter que parfois, l'envie n'est pas là. C'est difficile à accepter mais si les personnes ne sont pas volontaires pour l'accompagnement, cela va être extrêmement compliqué de faire évoluer quelque chose.

Est-ce une vraie demande ?

Dans tout accompagnement, on a toute forme de demandes. Ce n'est pas parce qu'une personne se plaint que ça ne va pas qu'elle est prête à se mettre en action pour avancer. Si, en tant qu'intervenant, on a l'impression de s'épuiser, il faut se demander si la personne en face est vraiment demandeuse.

Parfois, la demande peut révéler autre chose qu'une réelle motivation à changer. Par exemple, faire intervenir quelqu'un pour prouver que ça ne marche pas.

La question est aussi de savoir de qui vient la demande : du groupe, du CA, des animateurs... La demande n'est pas forcément portée par ceux qui en ont besoin.

Pas d'accompagnement sans une clarification de la demande

Comme l'évoquait Chantal, une demande officielle cache d'autres demandes moins explicites. Il est plus facile de dire qu'on a un souci d'organisation que d'avouer que la situation est tendue entre des personnes, ou que le leader se retire et que le groupe ne sait pas où il va.

Il y a donc un niveau de décodage de la demande.

Entre le réel vécu et le contrat d'accompagnement, il faut passer par :

- **le problème** : l'écart entre ce qui est vécu et ce qu'on veut atteindre, là où on veut aller ou autrement dit entre la situation réelle et la situation désirée. Seulement parfois, il n'y a même pas de situation désirée. Le premier travail se situe donc parfois à arriver à formuler ce que l'on souhaite.
- **la demande** : c'est ce qu'on veut faire pour atteindre ce que l'on souhaite. Parfois, cette demande n'est pas acceptable : ce n'est pas parce qu'il y a une demande qu'on va pouvoir y répondre. On peut ne pas avoir les moyens techniques, les compétences, la disponibilité.

Pas d'accompagnement collectif sans un vrai contrat pour cela

Dans un dispositif d'accompagnement, il y a un contrat mais il est nécessaire de spécifier et détailler les conditions d'un accompagnement du collectif. Il faut vérifier dans quelle mesure l'accompagnement du collectif fait partie de l'accompagnement existant.

Un bon contrat doit permettre de travailler ensemble dans de bonnes conditions : explicite, réciproque (la part de chacun), librement consenti et négocié (ce qui revient à l'envisager d'y travailler).

Il faut bien préciser qui est accompagné. Dans un groupe, il y a parfois des sous-groupes comme l'a illustré Chantal avec l'Essor Maraîcher. Dans ce cas, il s'agit de préciser qui est accompagné et définir les limites du groupe.

Trois contrats à clarifier : entre l'espace-test agricole (le commanditaire), le groupe accompagné et l'animateur ou accompagnateur extérieur.

Le contrat d'accompagnement entre l'animateur et le groupe accompagné ne pourra être clair que si les deux autres sont très clairs :

- entre l'espace-test agricole et les testeurs : quelles sont les conditions d'accueil et d'accompagnement à l'entrée en test ? Il s'agit de rendre explicite le cadre d'accompagnement.
- entre l'espace-test agricole et l'animateur : quelle place donne-t-on à l'accompagnement du collectif dans les missions de l'animateur ou dans la gestion du dispositif de test ? Quelles compétences, quels moyens ?

Qui peut accompagner l'expérimentation du collectif ?

Les postes d'animation d'un espace-test sont à géométrie variable, multi-casquettes, surtout quand les quatre fonctions sont assurées par une seule personne.

Dans ce cas, l'accompagnement est une des multiples facettes de l'activité et donc un des freins possibles sur la place de l'animateur vis-à-vis du groupe : partie prenante ou à côté ?

Il n'est pas toujours possible de faire intervenir quelqu'un d'extérieur mais il est important d'avoir conscience du biais que cela va introduire dans le cas où l'animateur est partie prenante du processus.

« Accompagner, c'est ne pas avoir d'a priori sur l'issue de l'accompagnement »
(Virginie Rousselin)

Il est préférable que l'accompagnateur ne soit pas dans le groupe et ne soit pas acteur du groupe. Il est important de prendre du recul et de s'interroger si on a des enjeux personnels (reconnaissance de compétences, objectifs militants) ou des enjeux accrochés (obligation de résultat vis-à-vis du financeurs) qui vont biaiser l'accompagnement.

Accompagner, c'est ne pas avoir d'a priori sur l'issue de l'accompagnement, il s'agit d'accepter toute forme de solutions.

On peut donc porter plusieurs casquettes dès lors qu'on a pris du recul vis-à-vis de ces enjeux.

Cas de l'accompagnement extérieur

Dans ce cas, l'animateur garde un rôle important dans l'accompagnement. Il peut agir pour faire bouger le collectif dans son expérimentation :

- par sa proximité, il a une très bonne connaissance des personnes et des enjeux ;
- il peut favoriser l'interconnaissance ;
- il peut organiser des formations.

Qui d'autre peut aider un groupe à expérimenter le collectif ?

Dans ce cas, plusieurs cas de figure sont envisageables :

- un autre « animateur » de la même structure n'ayant pas d'enjeux ;
- l'animateur d'un autre espace-test agricole ;
- l'accompagnateur d'une autre structure ;
- un formateur ;
- un paysan-tuteur...

Quatre conditions dans la relation d'aide

- Ai-je envie ? Se confronter à des situations collectives n'est pas toujours confortable.
- Suis-je compétent, légitime, y compris au regard des autres ? Comment est-on perçu par le groupe ?
- Y-a-t-il une vraie demande ?
- Y-a-t-il un vrai contrat ? Suis-je sûr de ne pas faire plus de 50 % du travail ?

Nous avons senti, durant ces 3 jours, que les espaces-test agricoles sont très riches en ressources et en expérience pour conduire ces missions d'accompagnement du collectif.

Annexe 1. Les Rencontres Nationales, c'est aussi ça...





Annexe 2. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Préambule

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité, outil innovant au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire, participe au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Dans un réseau où la diversité des formes d'espaces-test garantit leur adaptation aux contextes locaux de leur développement, la Charte constitue l'élément fédérateur des membres du RENETA.

En la signant, les membres du RENETA se reconnaissent dans cette Charte et s'engagent à mettre en œuvre les principes, méthodes et objectifs qui y sont énoncés.

I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- la représentation, l'information et la communication sur la notion de test d'activité et d'espaces-test agricoles ainsi que sur l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de reconnaissance et de développement de partenariats ;
- la valorisation de la diversité des espaces-test agricoles qui le composent, afin de montrer qu'il n'y a pas de modèle type, mais bien une diversité d'espaces-test adaptés à leur territoire ;
- la valorisation des formes d'innovation sociales inhérentes à la mise en place d'un espace-test agricole ;
- l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test agricoles et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles membres du réseau sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

II. Définition des termes

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

L'Espace-test agricole désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne - fonction « couveuse » ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) - fonction « pépinière » ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme - fonction « accompagnement ».

Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat - fonction « animation-coordination ».

Le Lieu test désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

III. Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, **et des projets**, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des modalités d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);
- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant en particulier un dispositif de tutorat par des professionnels du territoire, agriculteurs ou acteurs d'un secteur en lien avec les projets des personnes ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le « droit à l'erreur » et le droit à la réorientation ou au réajustement pour les porteurs de projet**, et donc assurer un filet de sécurité et une réversibilité du projet en cours ou en sortie de test ;
- **garantir que le test d'activité reste un service non lucratif relevant de l'ESS** ;
- **garantir un cadre permettant de se tester et non d'« être testé »**. En ce sens, un espace-test doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et son contexte, et non pas d'être un sas de sélection des personnes en amont de la création d'activité ;
- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être

un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération ;

- **proposer au porteur de projet un cadre explicite de mise en œuvre du test**, en amont de l'entrée en test, précisant les engagements réciproques et les modalités de mise à disposition des conditions nécessaires à l'exercice du test (fonctions couveuse, pépinière et accompagnement) ;
- **s'adapter au contexte territorial** (contexte agricole, dynamique territoriale, emploi, demande locale, acteurs et partenaires...), et identifier les services rendus au territoire, en contribuant notamment à l'évolution des pratiques agricoles et aux dynamiques sociales.

Annexe 3. Programme des Rencontres Nationales

Mercredi 27 juin

9h - 16h ... Formation « Mettre en place un espace-test agricole »

16h - 18h ... Ateliers d'échanges de pratiques : « j'ai une bonne idée, venez m'aider à la faire grandir », « J'ai un problème, venez m'aider à le résoudre »

17h - 18h ... Foire aux projets, pour découvrir les membres du réseau

20h30 - 21h30 ... Assemblée Générale du RENETA

Jeudi 28 juin

9h30 - 10h ... Ouverture des Rencontres Nationales 2018

10h - 11h ... Plénière « Expérimenter le collectif en espace-test agricole »

11h - 12h30 ... Ateliers (1^{ère} session)

Atelier 1. Créer du collectif sur des lieux test dispersés. Les différents lieux test d'un espace-test agricole peuvent être dispersés géographiquement. Comment intégrer la notion de collectif dans une telle situation ? Que veut-on mettre en commun ? Et dans quels objectifs ? Comment organiser les partages d'expériences ?

Atelier 2. Gérer la coprésence sur un lieu test. Dans les lieux test collectifs, plusieurs porteurs de projet partagent un même outil de production, sans que ce soit nécessairement un choix de leur part. Comment créer une dynamique collective avec des partenaires qui ne se sont pas choisis ? Quelles règles de fonctionnement doit-on se donner ? Comment gérer cette coprésence ?

Atelier 3. Le test d'activité comme outil de découverte de la coopération : expérimenter le faire ensemble. Le test d'activité peut permettre d'expérimenter le faire ensemble, l'utilisation partagée de matériel et de locaux, les prises de décisions partagées, mais aussi le travail en commun, les débouchés partagés... Comment gérer ces différentes dimensions du collectif ? Comment profiter au mieux de la période de test pour en découvrir les avantages et les limites ?

Atelier 4. Se tester pour s'installer à plusieurs. Les porteurs de projet qui souhaitent s'installer en collectif sont de plus en plus nombreux. Le test d'activité peut-être un bon moyen de vérifier la vivabilité et la viabilité de ces projets collectifs, mais cela pose plusieurs questions : faut-il un accompagnement spécifique ? Quelle approche pour les couples porteurs de projet ? Comment favoriser les coopérations pendant les phases test ?

Atelier 5. Associés à l'essai ? Le test d'activité comme moyen de rejoindre une structure agricole existante. Le test d'activité peut faciliter l'intégration d'un(e) futur(e) associé(e) dans une structure agricole existante (GAEC, SCOP, groupe de commercialisation...). Comment tester la compatibilité du projet individuel avec le projet collectif ? Quels rôles doit remplir l'espace-test ? Quelles compétences spécifiques mobiliser pour l'accompagnement de tels projets ? Quels statuts mobiliser ?

14h30 - 16h ... Ateliers (2^{ème} session)

16h30 - 18h ... Visites thématiques de L'Essor Maraîcher

Vendredi 29 juin

9h - 11h30 ... Expérimenter le collectif en espace-test agricole : apports théoriques et méthodologiques de l'ATAG

11h30 - 12h30 ... Perspectives et clôture

Annexe 4. Présentation de Virginie Rousselin et Chantal Tresserra, ATAG, le 29 juin 2018



Expérimenter le collectif en espace test agricole... et accompagner l'expérimentation !!

Virginie ROUSSELIN et Chantal TRESSERRA – ATAG

Brens – 29 juin 2018



AS: Rencontres RENETA 2018



Déroulé

Intro : Expérimenter le collectif en espace-test agricole... et accompagner l'expérimentation

- Marché de l'info : partage des conclusions des ateliers thématiques
- Un peu de théorie sur les groupes
- Deux modalités d'accompagnement : Essor Maraîcher et Terracoopa
- Un peu de théorie sur l'accompagnement de l'expérimentation du collectif



AS: Rencontres RENETA 2018




Marché de l'info

(au moins) 5 types d'expérimentations du collectif

1. Du collectif sur des lieux tests dispersés
2. La coprésence sur un lieu test
3. Expérimentation du faire ensemble (produire, vendre, matériel...)
4. Se tester pour s'installer à plusieurs
5. Associé à l'essai



AS: Rencontres RENETA 2018




Et donc au moins 5 types de « collectifs » différents ?!

Mais peut-on réellement parler de « groupe » dans toutes ces situations ?

Quand peut-on parler de « groupe » ?



AS: Rencontres RENETA 2018




Un peu de théorie sur les groupes

Un groupe est


- un système limité de personnes, en interaction,
- réunies autour d'un but commun,
- avec des frontières définies,
- qui œuvrent pour produire une activité,
- dans un environnement donné.

→ Un collectif sur des lieux dispersés est-il un « groupe » ?

→ Des porteurs de projets en coprésence sont-ils un « groupe » ?...



AS: Rencontres RENETA 2018



Les collectifs rencontrés dans les ETA sont donc des groupes de nature très différentes

- Collectif sur des lieux dispersés,
- Des porteurs de projets en coprésence,
- Porteurs de projets futurs associés,...

L'interaction ne suffit pas à faire groupe.

Autre spécificité des collectifs dans les ETA : entrées / sorties fréquentes



AS: Rencontres RENETA 2018





Le groupe a une structure visible de l'extérieur

(nom, frontières, organisation...)

Et en même temps, le groupe se vit dans la tête !

Pas de groupe sans des personnes qui se sentent appartenir à ce groupe.



AS: Rencontres RENETA 2018



D'où vient le sentiment d'appartenance ?

- Du temps !
- Une bonne interconnaissance,
- Des points communs qui nous rapprochent,
- Un but qui a du sens pour moi,
- Une adéquation avec mes besoins et mes compétences,
- Une place claire qui me convient,
- Un leadership auquel j'adhère,
- Le sentiment d'être reconnu et apprécié,
- Un nom, une identité dans lesquels je me reconnais.



AS: Rencontres RENETA 2018



L'appartenance n'est pas immédiate,

Elle se cultive,

Surtout dans les groupes avec des entrées et sorties régulières.

A chaque entrée/sortie, le groupe régresse.



AS: Rencontres RENETA 2018



L'appartenance se cultive aussi selon le niveau d'engagement collectif recherché

1. Collaborer (ex: wikipédia) (1+1+1+1...)
2. Se coordonner
3. Coopérer (1+1=3)



AS: Rencontres RENETA 2018



« Expérimenter le collectif dans les ETA »

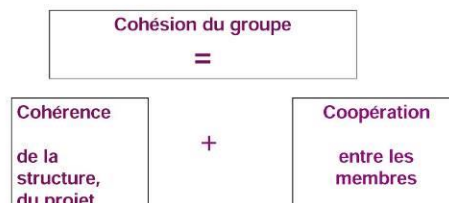
- ⇒ Collectif subi ou choisi ?
- ⇒ Quel niveau d'engagement dans le collectif ?
- ⇒ Nécessité d'être bien au clair pour éviter les conflits



AS: Rencontres RENETA 2018



Dans tous les cas,



AS: Rencontres RENETA 2018



Quelques points clés À travailler avec un (futur) groupe



1. La motivation personnelle des individus dans ce collectif,
 2. Le projet commun (valeurs, besoins, objectifs, actions...),
 3. L'organisation et les règles de fonctionnement,
 4. La communication et la qualité des relations,
- Et aussi les frontières du groupe et le leadership.



AS: Rencontres RENETA 2018



Deux partages d'expériences



- **Essor Maraîcher** : vivre la coprésence sur un lieu
- **Terracoopa / Ferme urbaine La Condamine** : tester un projet à plusieurs sur un ETA



AS: Rencontres RENETA 2018



Deux partages d'expérience en 4 temps



1. Quelle est la demande ?
2. Pourquoi une demande d'intervention ?
3. Quel process d'intervention ?
4. Quels résultats ?



AS: Rencontres RENETA 2018



1. Quelle était la demande initiale ?



- Essor Maraîcher : « mettre en place des outils pour mieux travailler ensemble »
- Ferme urbaine *La Condamine* : « aider un collectif qui a vécu des départs de membre du groupe initial à se consolider »



AS: Rencontres RENETA 2018



La demande exprimée par les animateurs correspond-elle au besoin ?

- Identifier le besoin, la problématique

Quelle vraie demande des participants ?



AS: Rencontres RENETA 2018



2. Quel était le besoin réel ?



Le contexte, la problématique

- Claudette Formantin – Essor Maraîcher
- Joseph Leblanc - Terracoopa



AS: Rencontres RENETA 2018





3. Quel process d'intervention ?

ESSOR MARAICHER

3 phases :

- diagnostic et plan d'actions
- formation/action
- Consolidation/bilan

Une intervenante = 3 casquettes = accompagnatrice + formatrice + médiatrice



AS, Rencontres RENETA 2018



3. Quel process d'intervention ?

Terracoopa – La Condamine

Formation-action : «S'organiser pour un collectif de travail agricole »

Intervenante = Chantal Tresserra - formatrice



AS, Rencontres RENETA 2018



Deux partages d'expérience

3. Quel process d'intervention ?

Vos questions ?



AS, Rencontres RENETA 2018



4. Quels résultats ?

- Pour l'Essor Maraicher :
Corine Touchet - Nicolas Rigaudière
maraichère-er Claudette Formantin
- Pour La Condamine : Joseph Leblanc



AS, Rencontres RENETA 2018



Deux partages d'expérience

4. Quels résultats ?

Vos questions ?



AS, Rencontres RENETA 2018



Quelques éclairages complémentaires sur l'accompagnement de l'expérimentation du collectif



AS, Rencontres RENETA 2018



Le suivi accompagnement
= une des 4 fonctions clés
des ETA



**L'accompagnement de
l'expérimentation du collectif**
= un des multiples volets de
l'accompagnement des porteurs de
projets en ETA.



As. Rencontres RENETA 2018



**Cet accompagnement de
l'expérimentation du collectif**



**Ne peut se faire que sous certaines
conditions ...**



As. Rencontres RENETA 2018



**Pas d'accompagnement
(du collectif)
sans une vraie demande !!!**



**On ne fait pas boire un âne qui n'a
pas soif...**



As. Rencontres RENETA 2018



Est-ce une vraie demande ?
(demande confuse, antidemande, contre demande...)



De qui ?

**La personne est-elle
« plaignante » / « visiteur » /
« acteur » ?**



As. Rencontres RENETA 2018



**Pas d'accompagnement
(du collectif)
sans une clarification de la demande
!!!**



R comme Réel
P comme Problème
D comme Demande
C comme Contrat
=> R.P.D.C.



As. Rencontres RENETA 2018



**Pas d'accompagnement
du collectif
sans un vrai contrat pour cela !!!**



- un contrat explicite
- réciproque,
- qui précise les engagements de chacun
- librement négocié et consenti.



As. Rencontres RENETA 2018





Pas d'accompagnement sans un vrai contrat !!!

→ Bien préciser QUI est accompagné c'est-à-dire les limites du groupe

→ Et bien préciser l'objet de l'accompagnement du collectif !!



As: Rencontres RENETA 2018



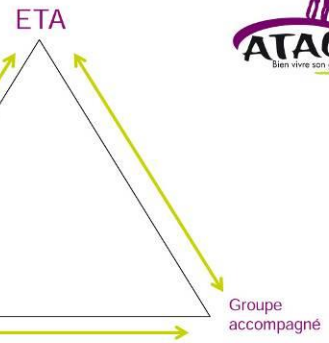
Un accompagnement = 3 contrats à clarifier !!!

Risque : si le triangle n'est pas équilatéral !!

« Animateur » ?
Accompagnateur externe ?



As: Rencontres RENETA 2018



Qui peut "accompagner"

l'expérimentation du collectif ?

Animateur / accompagnateur / tuteur / intervenant externe



As: Rencontres RENETA 2018



Les "animateurs" d'ETA

- des postes variables selon les ETA,

- souvent multicasquettes, voire « couteaux suisses »,

- surtout quand les 4 fonctions « couveuse – pépinière – accompagnement – coordination » se cumulent



As: Rencontres RENETA 2018



Quelques freins possibles à l'accompagnement du collectif par un "animateur d'ETA"

- Dans / hors du groupe ?
- Acteur / témoin du « problème » ?
- Avec / sans projet pour le groupe ?
- Avec / sans enjeu personnel ?



As: Rencontres RENETA 2018



Pour accompagner l'expérimentation du collectif l'"animateur d'ETA" devra

- avoir un contrat clair avec le groupe,
- poser temporairement ses autres casquettes.



As: Rencontres RENETA 2018



Même s'il décide de ne pas "accompagner" lui-même le collectif sur le volet humain, l'animateur a un rôle clé à jouer pour aider un groupe à expérimenter le collectif :

- Suivi dans la durée et au quotidien,
- Favoriser l'interconnaissance,
- Repérage des dysfonctionnements,
- Rôle ponctuel de modération, voire régulation,
- Lien avec un autre accompagnateur,
- Organiser des formations, ...



AS, Rencontres RENETA 2018



Qui d'autre peut aider un groupe à expérimenter le collectif ?

- Autre « animateur » de la même structure,
- Animateur d'un autre ETA,
- Accompagnateur d'une autre structure,
- Formateur,
- Paysan tuteur ...



AS, Rencontres RENETA 2018



Animateur ou non, 4 conditions à la relation d'aide !!

1. En ai-je envie ?
2. Suis-je compétent-e ? Légitime ?
3. Y a-t-il une vraie demande ?
4. Y a-t-il un vrai contrat ? Suis-je sûr-e de ne pas faire + de 50 % du travail ?



AS, Rencontres RENETA 2018



Quelques éclairages sur l'accompagnement de l'expérimentation du collectif

Vos questions ?



AS, Rencontres RENETA 2018



conclusion

Peut-on vraiment conclure sur un sujet aussi vaste et pour des situations diversifiées ?



AS, Rencontres RENETA 2018



Pour en savoir plus :

ATAG -
Association Tarnaise pour le développement de
l'Agriculture de Groupe
96 rue des agriculteurs
81000 Albi
05.63.48.83.75 association.atag@gmail.com



AS, Rencontres RENETA 2018



Annexe 5. Liste des participants

Nom	Structure	Courriel
ASTOURY Amélie	Les Jardins du Girou	girou@cocagnehautegegaronne.org
AUBREE Paul	Particulier	p.aubree@yahoo.fr
AVERTY Alice	CIAP 49 (Maine-et-Loire)	a.averty1@groupe-esa.net
BADOT Lionel	MSA de Bourgogne - Semeurs du Possible	badot.lionel@bourgogne.msa.fr
BAUDEAN Pierre	FD CIVAM 31 (Haute Garonne)	civam31@outlook.fr
BEAULIEU Hélène	CELAVAR AuRA	celavarauvergne.agriculture@gmail.com
BELLORA Mélanie	EPLEFPA de Courcelles-Chaussy	melanie.bellora@educagri.fr
BERNARDINI Sandra	ETAP 35 (Ille-et-Vilaine)	contact.etap35@gmail.com
BLANCHARD Elodie	Communauté d'agglomération Limoges Métropole	elodie_blanchard@agglo-limoges.fr
BOBIN Luc	Particulier	
BOINET Pierre-Yves	Communauté de communes du St Affricain Roquefort 7 vallons	l.tabutin@cc-saintaffricain.fr
BONAFE Marion	Particulier	marionbonafe@hotmail.fr
BRU Jacques	ATAG	association.atag@gmail.com
BRUEL Yves	ADEAR 46 (Lot)	adearlot@wanadoo.fr
BRUMELOT Rébecca	FD CIVAM 31 (Haute Garonne)	civam31@outlook.fr
BUSNEL Maude	Mairie de Dolus d'Oléron	maude.busnel@etu.unilasalle.fr
CALDERAN Pascale	FD CUMA 81 (Tarn)	pascale.calderan@cumatarn.fr
CAMAZON Stéphanie	Chambre d'agriculture du Tarn	s.camazon@tarn.chambagri.fr
CAMBON Amélie	Essor Maraîcher	cambon.amelie2@yahoo.fr
CAMUS Fanny	Nature et Progrès 81 (Tarn)	contact@nptarn.org
CARRAZ Simon	FADEAR	scarraz@fadear.org
CAUSSE	Essor Maraîcher	couveuse.maraichage@ted.fr
CAVALIER Jean-Baptiste	RENETA	jbcavalier@reneta.fr
CAVENNE Stéphanie	Conseil Départemental du Tarn	stephanie.cavenne@tarn.fr
CAZOTTES François	DDT du Tarn	francois.cazottes@tarn.gouv.fr
CHAUTAGNAT Jean-Luc	La Manufacture Coopérative	jl.chautagnat@manufacture.coop
CLERO Emmanuel	FRMFR Occitanie	emmanuel.clero@mfr.asso.fr
COLAS Jean-Louis	Les Champs des Possibles	jean-louis@leschampsdespossibles.fr
COLMET CARTAUD Héloïse	CIAP Pays de Loire	heloise.colmet@ciap-pdl.fr
CONRARD Amandine	Ilots Paysans	animation.ilotspaysans@gmail.com
COURCIER Brigitte	Université Rurale du Sud Aveyron	universiteruralesudaveyron@laposte.net
CRICHAN Harmony	DAAF Région Occitanie	harmony.crichan@agriculture.gouv.fr
DAVARD Alexandre	Essor Maraîcher	alexandre.davard@gmail.com
DELAUNAY Perrine	CAE Rhizome	stagiaire.rhizome@gmail.com
DUFRESNE Anne	ADDEAR 12 (Aveyron)	la.pays.anne.12@gmail.com
DUPONT Marlène	EPLEFPA de Bourges Le Subdray	marlene.dupont@educagri.fr
DUVAL Virginie	CIAP 22 (Côtes d'Armor)	ciap22@orange.fr
ENJELVIN Lora	Les Champs des Possibles	lora@leschampsdespossibles.fr
ESPIE Jean-Claude	Communauté de communes Haut Tolosan	jc.espie@free.fr
FAYE Manon	La Manufacture Coopérative	manon.faye1@orange.fr

Nom	Structure	Courriel
FITA Claire	Région Occitanie	claire.fita@wanadoo.fr
FLORET Nicolas	AENEFFEL	nicolas.floret@aeneffel.com
FORMANTIN Claudette	Essor Maraicher	couveuse.maraichage@ted.fr
FRANCE Martin	AFIP Hauts-de-France Le Gerموir	martinfrance4@gmail.com
FREMONT Thomas	Ilots Paysans	ilotspaysans@gmail.com
GALY Elina	Bio CIVAM 11 (Aude)	biocivam.carole@orange.fr
GATTO Jean-Michel	Chambre d'agriculture du Gard	jean-michel.gatto@gard.chambagri.fr
GAUBERT Marie Edith	ADDEAR 12 (Aveyron)	edith_patrick.gaubert@yahoo.fr
GAUBERT Patrick	ADDEAR 12 (Aveyron)	edith_patrick.gaubert@yahoo.fr
GAZO Cécile	INP-ENSAT	cecilegazo@outlook.fr
GENIES Lola	Les Jardins du Girou	girou@cocagnehautegaronne.org
GOMBERT Fabienne	Conseil Départemental du Tarn	fabienne.gombert@tarn.fr
GONTIER	Crédit Mutuel	didier.sudre@creditmutuel.fr
GRENTZINGER Camille	GAL Est Audois	animation@gal-estaudois.fr
HEBNER Viola	ATAG	association.atag@gmail.com
HEIM Laure	DDT du Tarn	laure.heim@tarn.gouv.fr
HERIN Christophe	Mairie de Rivières	rivieres.mairie@wanadoo.fr
IMPERIAL Eric	Communauté de communes Haut Tolosan	eric.imperial@cc-saveetgaronne.fr
IZARN Véronique	EPL de Digne Carmejane	veronique.izarn@educagri.fr
JACQUEMOUD Florence	La France Agricole	florence.jacquemoud@orange.fr
KAMINSKI Jonas	Maraicher	rronas@hotmail.com
KIEFFER Julien	CAE Rhizome	julien.rhizome@gmail.com
KLEIN Tristan	Mosagri	tristan@caemosaique.fr
KREMER Julien	MSA MPN	kremer.julien@mpn.msa.fr
LABORDE-MILLA Fabienne	Chambre d'agriculture du Tarn	caillive.anne@mpn.msa.fr
LACOSTE Paul	Association RELIER	placoste@reseau-relier.org
LAFAGE Valérie	GAEC Ferme D'Agen	alain.lafage@sfr.fr
LARGEAUD Amandine	Le 100ème Singe	lecentiemesinge@gmail.com
LAVOUR Claire	CIAP Pays de Loire	claire.lavour@ciap-pdl.fr
LE BLANC Joseph	Terracoopa	j.leblanc@terracoopa.com
LEBIHAN Marion	CIAP Pays de Loire	Marion.lebihan@ciap-pdl.fr
LEDUC Ingrid	Fondation Terre Solidaire	i.leduc@fondation-terresolidaire.org
LEFRANC Jérémie	Particulier	jeremielefranc@yahoo.fr
LOBRY David-Alexandre	Le 100ème Singe	oko.format@gmail.com
LUCIEN Xavier	Réseau des Créfad	xavier.lucien@gmail.com
MACKÉ Agathe	FD CIVAM 31 (Haute Garonne)	agathe.macke@live.fr
MAHÉ Carole	Communauté d'agglomération Royan Atlantique	c.mahe@agglo-royan.fr
MAILLARD Stéphane	Nature et Progrès 81 (Tarn)	contact@nptarn.org
MAMDY Ludovic	Réseau CIVAM	ludovic.mamdy@civam.org
MANADE Michel	Crédit Mutuel	michel.manade@wanadoo.fr
MARTINEZ Maryline	Privé	maryline.martinez@orange.fr
MATHON Régis	SAS Graines	rmathon@mailoo.org
MAURICE Nils	RENETA	nmaurice@reneta.fr
MEGIAS Laura	ARCA - Associació d'iniciatives Rurals de	tecnic2@arca-dr.cat

Nom	Structure	Courriel
	Catalunya	
MICHAUD Yann	Nature et Progrès 81 (Tarn)	contact@nptarn.org
MIRAMON Jean-Louis	SAS Graines	ferme-miramon@orange.fr
MIRAMONT Bernard	Essor Maraicher	couveuse.maraichage@ted.fr
MORERE Jean	Terre de Liens	jeanmorere@yahoo.fr
MORIN Jean-Marie	DGER Formabio - CFPPA Le Rheu	jean-marie.morin@educagri.fr
MOUIHI Marie	La Fabrique Paysanne	lafabriquepaysanne@gmail.com
MOWKA Paulina	Essor Maraicher	couveuse.maraichage@ted.fr
NAËL Maëla	Les Champs des Possibles	maela@leschampsdespossibles.fr
NEEL Pascal	Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	
NGFOK Nerea	ADDEAR 12 (Aveyron)	nerea-ngfok@addear12.com
PAGES Benoit	ADEAR 81 (Tarn)	adear.tarn@free.fr
PATRICE Elodie	Semeurs du Possible	semeursdupossible@gmail.com
PECHOUX Sylvain	Les Champs des Possibles	sylvain@leschampsdespossibles.fr
PIZETTE Marine	IRSTEA	marine.pizette@irstea.fr
POLLE Garance	ADDEAR 38 (Isère)	stage.addear38@orange.fr
POUILLE Carole	Oeil Intégral	carole.poullie@gmail.com
PUIBASSET Pascale	Essor Maraicher	couveuse.maraichage@ted.fr
PUIGVERT Albert	ARCA - Associació d'iniciatives rurals de Catalunya	gerencia@arca-dr.cat
QUINTIN Claire	A Petits PAS	claire.q@apetitspas.net
RIGAUDIERE Nicolas	Essor Maraicher	rigaudiere.nicolas@hotmail.fr
ROUSSEL Pierre-Henri	AFIP Hauts-de-France Le Germeur	rousseau.afip5962@gmail.com
ROUSSELIN Virginie	ATAG	association.atag@gmail.com
SAINTE-MARIE Kattalin	TREBATU	trebatu@outlook.com
SCHIEVENE Eric	Communauté de communes Haut Tolosan	schievenene.eric@orange.fr
SCHMIT Clémentine	FR CIVAM de Basse-Normandie	clementine.schmit@civam.org
SCHWEITZER Cécile	Les Espaces-Test Agricoles Bio en Grand-Est	c.schweitzer@espacetest-bio-alsace.org
SMISKAL Julija	Association Viva SOL (Lituanie)	smiskal@yahoo.com
SOURGENS Pantxo	Agglomération Gaillac Graulhet	pantxo.sourgens@ted.fr
STEPHAN Alaric	Terreau Paysan - ADEAR du Var	terreaupaysan@gmail.com
STREHAIANO Clotilde	Particulier	
STREHAIANO Maryse	Essor Maraicher	couveuse.maraichage@ted.fr
THIERRY Thibaut	Parc Naturel Régional d'Armorique	thibaut.thierry@pnr-armorique.fr
TRESSERA Chantal	ATAG	association.atag@gmail.com
VAYSSE Christine	Chambre d'agriculture du Tarn	c.vaysse@tarn.chambagri.fr
VERGELY Michel	Communauté de communes du St Affricain Roquefort 7 vallons	michel.vergely@orange.fr
VEZINET Jean-Luc	Essor Maraicher	couveuse.maraichage@ted.fr
VIBERT Claudine	Grand Narbonne	c.vibert@legrandnarbonne.com
VIDAL Stéphanie	BPREA Du grain au pain	brens.bprea2017@framalistes.org
VUGIER Romain	Les Défis Ruraux	romain.vugier@defis-ruraux.fr
WAMBST Annick	CIVAM Bio Le Serpolet	annick.wambst@orange.fr



Réseau National des Espaces-Test Agricoles



En partenariat avec



Avec le soutien de



Coordonnées de l'association RENETA

Adresse : Maison des Agriculteurs - Mas de Saporta - 34875 Lattes
Contacts : Jean-Baptiste CAVALIER, animateur coordinateur national
Nils MAURICE, animateur réseau

Courriel : contact@reneta.fr

Tél. : 04 67 06 23 66 - 06 78 53 45 58 (JBC) - 06 45 39 45 36 (NM)